

RAPPORT D'ACTIVITÉ JUN 2020 - MAI 2021



LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL...

La première étape d'assainissement et de développement du RER est en cours (25 mai 2021). Ici, le tunnel du Gibet à Vauseyon qui reliera de manière pérenne Neuchâtel, Les Deures, Corcelles, Peseux et le Val-de-Travers à l'horizon 2035. Entre-temps, il permet le maintien de l'exploitation de la ligne historique entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dans l'attente de la ligne directe. La lumière est vraiment au bout du tunnel. Avec le Conseil d'Etat comme partenaire.



Invitation 7 juillet 2021 – 18 heures Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment Colombier

Madame, Monsieur,

C'est à nouveau un grand privilège...
exceptionnelle dans... Elle sera
général... de libertés en tous
avec vous une formidable soirée ponctuée

REPORTÉ | AU 14 OCTOBRE 2021
17H00

Annexe, l'ordre du jour de l'Assemblée générale ainsi qu'un bulletin d'inscription. Nous
vous prions gré de bien vouloir annoncer votre participation **d'ici au 30 juin 2021**, ultime délai.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir sur le site de la formation professionnelle duale,
dans les halles des maçons et des constructeurs de route. Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos
cordiales et chaleureuses salutations.

Colombier, mai 2021

Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

Olivier Haussener
Président

Jean-Claude Baudoin
Secrétaire général

Annexes : - ordre du jour
- bulletin d'inscription.

LES PARTENAIRES DE L'AVENIR POUR PASSER D'UN MONDE À L'AUTRE !



Avez-vous apprécié la couverture du journal de bord de notre Fédération que vous tenez entre vos mains ? On y voit toutes les personnalités du nouveau Conseil d'Etat, casquées, prêtes à construire l'avenir de la République. Un peu comme si nos destins étaient désormais liés.

Ce gouvernement est notre partenaire. Il nous ressemble un peu, il nous rassemble beaucoup, il entreprend avec nous pour relever un premier défi : passer d'un monde à l'autre entre progrès économiques, respect de l'environnement et équilibre social.

D'un monde à l'autre ? La pandémie, nous devons l'écrire ici, nous aura au moins rappelé nos fragilités. Nous n'en ferons pas un nouveau chapitre, mais nous tirons une expérience de nos confinements subis : nous avons tous retrouvé le goût perdu de l'essentiel.

C'est ainsi que nous ne cessons d'œuvrer pour conserver intactes les conditions cadres des marchés du bâtiment et du génie civil en terres neuchâteloises. Nous multiplions les rencontres avec les autorités, nous défendons partout les entreprises contre tous les excès administratifs et réglementaires d'un Etat parfois un peu trop lourd de normes et de lois.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez nous suivre à la trace. Nous racontons nos périples et nous tirons le bilan de nos activités. Des enquêtes, des chiffres, des portraits : en vrac nous livrons nos observations fondées sur le vécu des entreprises, du mois de juin 2020 au mois de mai 2021.

En premières lignes, nous y mettons en évidence les futurs chantiers de la République ! Les investissements, quinze ans durant, seront conséquents pour développer de nouvelles infrastructures routières, ferroviaires ou en faveur de la mobilité douce. Les enjeux sont énormes, tous nos membres en sont conscients. La concurrence, trop exacerbée aujourd'hui, sera encore plus folle demain ! A nous d'abattre nos cartes, de créer des rassemblements de compétences, d'unir nos forces pour répondre valablement à toutes les futures soumissions. Nous en sommes convaincus : les entreprises de la FNE sortiront en tête de toutes les adjudications si elles additionnent leurs atouts.

Nous allons aussi continuer d'investir dans la formation des jeunes et des adultes. L'importance accordée à la relève, à l'apprentissage témoigne de la priorité de répondre sans délai à la rareté de la main d'œuvre qualifiée.

A la fin de l'année 2020, sur la base des observations des entreprises que nous sollicitons pour récolter leurs constats économiques, nous avons dressé un premier inventaire des conséquences pandémiques. La marche des affaires a baissé de 8,5 %. C'est le chiffre clé de notre enquête conjoncturelle que vous lirez plus loin. Le volume de travail n'a guère diminué mais les heures productives, d'une manière générale, furent inférieures à celles relevées en 2019. Autre phénomène qui souligne le caractère inédit de l'année 2020 : les entreprises ont moins recouru qu'habituellement aux services des travailleurs temporaires et à notre Fonds de secours hivernal.

Si nous pouvons écrire que le travail n'a pas manqué l'an passé, et même qu'il afflue au cours de ce premier semestre, c'est parce que les autorités cantonales et communales sont encore et toujours mobilisées, resserrées, soucieuses de ne pas réduire la voilure des investissements et des budgets en cette fin de crise sanitaire. Nous profitons de ce rapport pour les remercier de leurs actions. Elles nous ont fait confiance, elles ont participé à l'effort collectif pour maintenir ouverts les chantiers, elles ont répondu à nos attentes comme jamais. Chapeau bas !

SUITE >>>

Sur un autre plan, nous poursuivons toujours une mission : rendre loyale la concurrence. Pour y parvenir, nous consacrons une part de notre budget associatif aux contrôles en tous genres sur les chantiers. Plus loin que le badge qui n'est pas encore entré partout dans les mœurs, les inspecteurs qui sont à notre disposition veillent au respect absolu des dispositions conventionnelles par les entreprises. Au front, une nouvelle approche commence à rapporter gros : les arrêts paritaires ! En clair, nous interdisons à une entreprise fautive, prise en flagrant délit de tricherie, de continuer à travailler tant et aussi longtemps qu'elle ne fournit pas les documents requis par les inspecteurs et qu'elle ne prend l'engagement de réparer ses erreurs ! Nous sommes hélas de plus en plus sollicités : c'est dire si les dénonciations sont nombreuses.

Enfin, nous ne saurions conclure sans un mot pour notre nouvelle époque politique qui porte une urgence, qui veut synchroniser science et conscience, qui souhaite réussir une transition écologique aussi raisonnée que raisonnable !

Nous en prenons acte, mais nous nous empressons de rappeler que nos entreprises relèvent déjà depuis longtemps le défi environne-

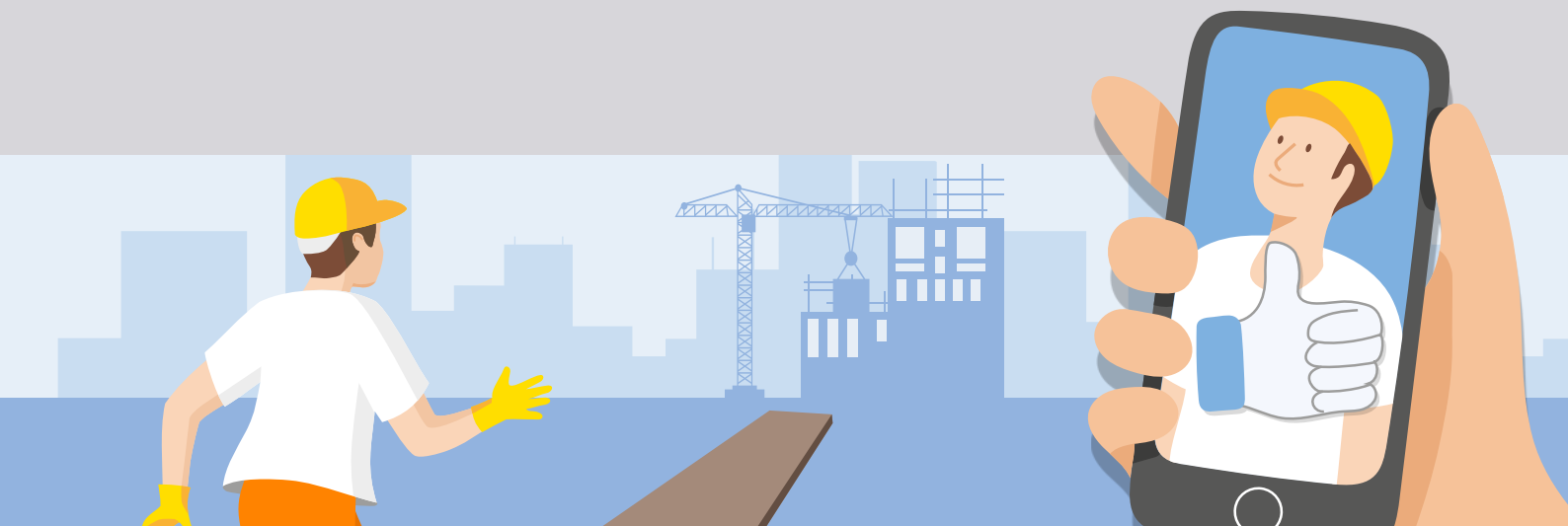
mental, avec pour appui les progrès technologiques et numériques. Elles sont certifiées et adeptes des circuits courts. Elles s'en iront donc rejoindre le Conseil d'Etat dans les prochains tunnels. A la recherche d'une lumière qui rendra belle la politique de proximité et prometteuse la prochaine loi cantonale sur les marchés publics.

Bonne lecture.

Olivier Haussener
Président

PROMOTION DE LA FORMATION : LA FNE MET LE PAQUET !

LES APPRENTISSAGES SONT SOURCES DE SENS ET DE VALEURS



ATTENTION : LA FNE MET LE PAQUET ! ELLE LANCE UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE SUR LA TOILE ! UN MILLION D'ÉCLAIRS, DE FLASHS ET DE VIDÉOS POUR SENSIBILISER LA JEUNESSE ET LEURS PARENTS, POUR VALORISER LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION ET POUR AUGMENTER ENCORE LE NOMBRE D'APPRENTIS ENGAGÉS PAR LES ENTREPRISES MEMBRES DE NOTRE FÉDÉRATION.

Nous ne l'écrivons jamais assez. L'apprentissage est une passerelle vers l'emploi. Pour un jeune, il représente aussi un premier contrat de professionnalisation. Il ouvre l'accès au savoir et permet de prendre une longueur d'avance sur le marché du travail.

Avec le « contrat-formation », depuis 2020, l'État et ses partenaires économiques ont ainsi adapté leurs convictions à leur environnement. Témoins de la forte prise de conscience de l'importance de la formation duale, parce que les métiers sont sources de sens et de développement personnel, les autorités et les entrepreneurs de tout acabit ont choisi de promouvoir l'apprentissage et de répondre ainsi aux attentes du monde du travail.

Notre action de promotion s'inscrit dans l'air du temps. Louer sur la toile les vertus de la formation, c'est prouver son attachement aux valeurs du travail. Dans un contexte difficile marqué par les conséquences de la pandémie, l'apprentissage offre à un jeune un statut social, une intégration, une participation à une utilité commune et même une acquisition progressive de l'autonomie.

Indiscutablement, la jeunesse d'aujourd'hui se préoccupe de l'avenir du travail face au marché de l'emploi, aux mutations technologiques, numériques et écologiques. Elle doit comprendre que la formation lui offrira une meilleure protection contre toutes les ruptures économiques.

La FNE continuera d'unir les volontés pour augmenter encore le nombre d'apprentis. Elle veut jouer son rôle et tenir ses promesses. Elle veut inciter la jeunesse à inscrire dans son avenir le premier sentiment d'une identité professionnelle.

2020 VOLUME DE TRAVAIL

2020 RENTABILITÉ

LES CHIFFRES ET LES GRAPHIQUES PUBLIÉS ICI RÉVÈLENT LES RÉSULTATS ET LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE ANNUELLE EFFECTUÉE PAR LA FNE. ILS SONT INFLUENCÉS PAR LE CORONAVIRUS, INDISPUTABLEMENT.

En 2020, le volume de travail n'a guère baissé dans les domaines du génie civil et du bâtiment. Le mot

« stabilité » résume bien la situation. En revanche, la rentabilité a beaucoup manqué ! Au sein des entreprises qui ont répondu au sondage, la diminution de leurs chiffres d'affaires est réelle : **- 8,5%** en moyenne et au total !

Pour mémoire, en 2020, au cœur de la première vague pandémique, les entreprises du gros œuvre ont toutes résisté. Elles n'ont pas fermé leurs chantiers, quitte à devoir mettre une croix sur leurs objectifs de productivité.

Au fil de l'analyse, on lira que la concurrence exacerbée entre soumissionnaires hante les nuits patronales, que l'excès de réglementation irrite les chefs de chantiers et que l'évolution des charges sociales devient le cauchemar des gestionnaires !

Enfin, au titre des généralités à tirer de l'enquête 2020, nous mettrons en évidence l'angoisse des entrepreneurs : au-delà de six mois, la visibilité des affaires est quasi nulle. La peur du lendemain est donc encore bien présente malgré les promesses d'investissements massifs annoncés et confirmés par la Confédération.

**Enquête réalisée entre le 28 février et le 30 avril 2021.
41 membres consultés; 65% de réponses.**

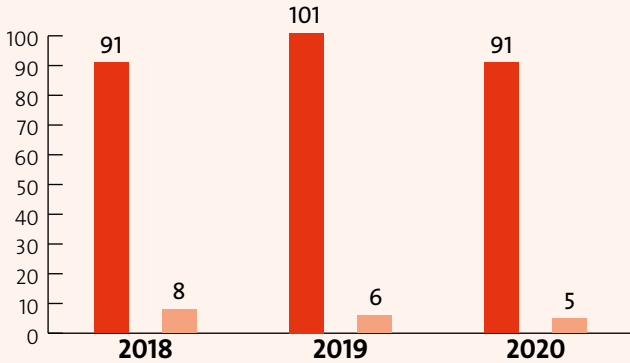
FNE		FEDERATION NEUCHATOULOISE DES ENTREPRENEURS			
Enquête conjoncturelle anonyme : année 2020		Retour de l'enquête : jusqu'au 30 avril 2021			
PREMIÈRES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL					
1	D'une manière générale, 2020 fut, pour votre entreprise, une année	très bonne	bonne	stable	difficile
		9%	41%	50%	
2	Evolution du chiffre d'affaires réalisé en 2020 par rapport à 2019	16%	34%	50%	
3	En 2021, vous prévoyez que l'effectif de votre entreprise sera	augmenté de	inchangé	réduit de	
		16%	68%	16%	
3.1	Si vous avez recruté en 2020, est-ce principalement	84%	16%	0%	
		dans le canton	en Suisse	ailleurs	
4	Quelles sont les principales inquiétudes?	<input type="checkbox"/> Obtention de crédits bancaires <input type="checkbox"/> Pénalités des débiteurs <input type="checkbox"/> Excès de réglementation <input type="checkbox"/> Baisse du niveau de formation à l'entrée en apprentissage			
		84%	32%	67%	41%
		Situation économique et politique générale	Prix des fournitures	Concurrence	Evolution des charges sociales
7	A combien de travailleurs temporaires avez-vous recouru en 2020 (% par rapport à votre effectif CDI)?	12%			
INVESTISSEMENTS - 2021		(+)	(=)	(-)	
16	Par rapport à 2020, augmenterez-vous (+) ou diminuerez-vous (-) vos investissements 2021 pour votre outil de travail (inventaire, dépôt, etc.) ?	16%	60%	24%	
MARCHÉ DES AFFAIRES		😊	😐	😞	
17	Appréciation de la marche des affaires de l'entreprise (2020)	8%	67%	25%	
18	Appréciation de l'évolution de la marche des affaires pour les six prochains mois (2021)	0%	58%	42%	
19	Visibilité de la marche des affaires au-delà de six mois	0%	42%	58%	
20	Appréciation de la marge actuelle d'autofinancement de l'entreprise	6%	32%	62%	



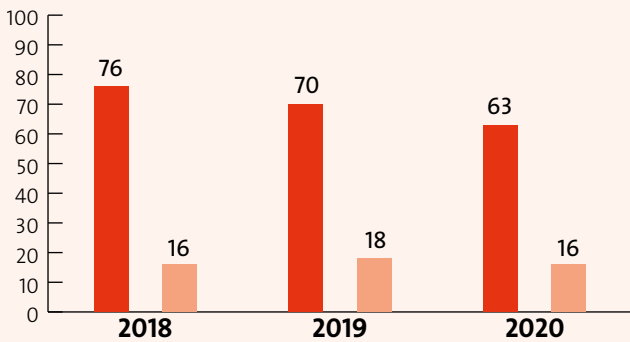
BÂTIMENT 2018 - 2020

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

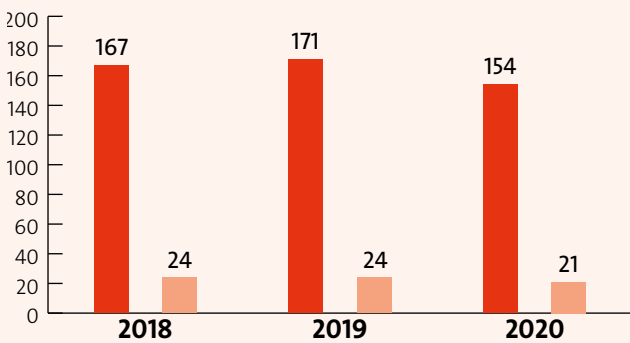
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



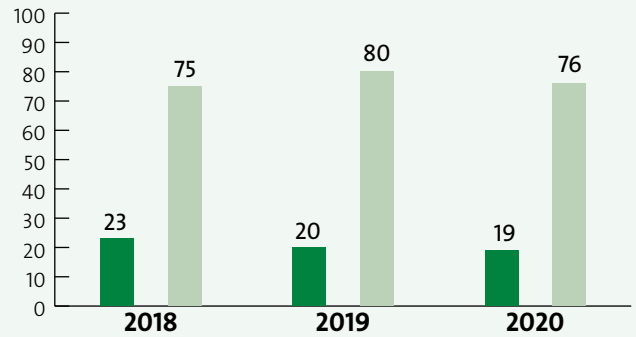
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



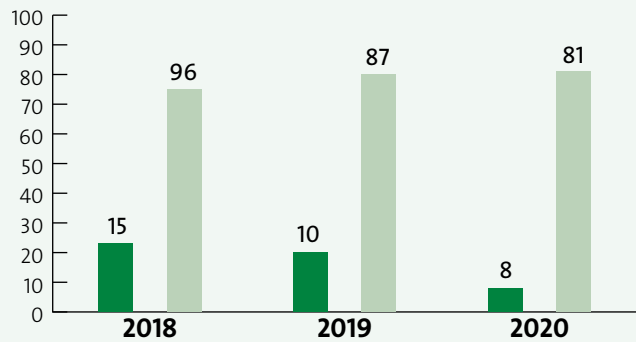
GÉNIE CIVIL 2018 - 2020

EN MILLIONS DE FRANCS ■ Privé ■ Public

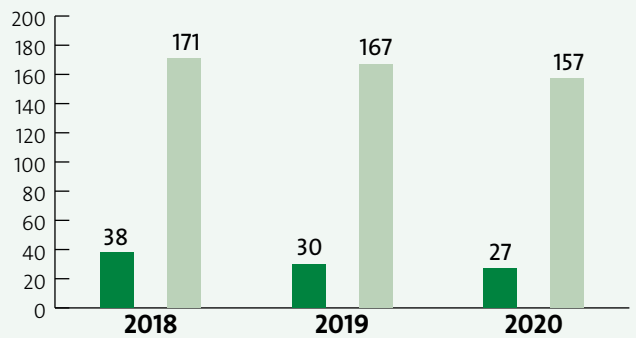
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS LE CANTON



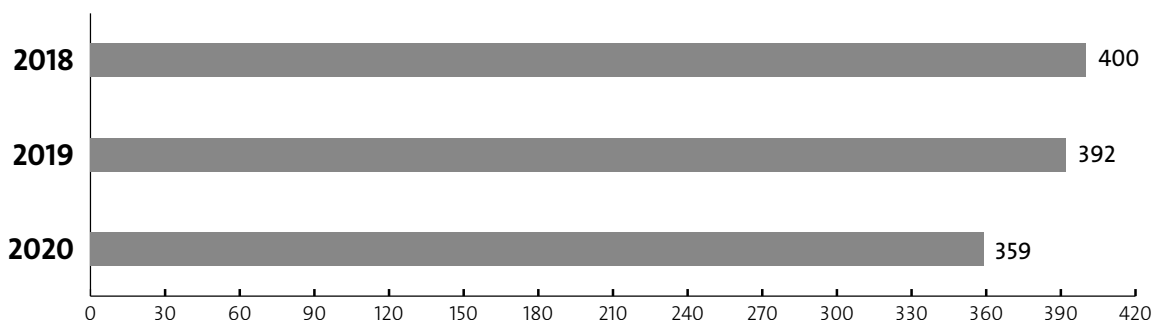
CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS HORS DU CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS DANS + HORS DU CANTON



CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL / DANS + HORS DU CANTON / PRIVÉ + PUBLICS



CONJONCTURE

ENQUÊTE EN SUISSE ROMANDE

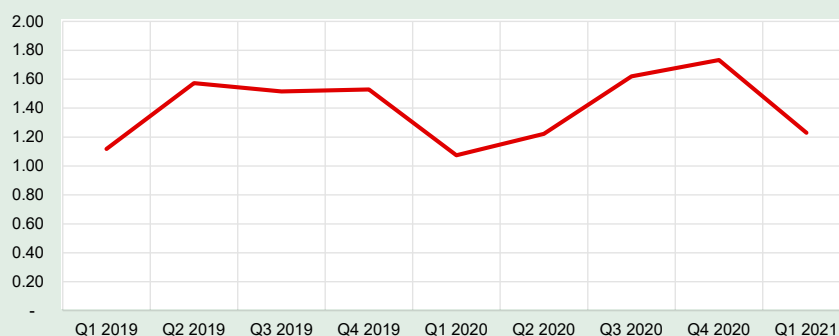


AU PREMIER TRIMESTRE 2021 LA SITUATION GLOBALE DES AFFAIRES DANS LE GROS ŒUVRE EN SUISSE ROMANDE EST BONNE, MALGRÉ LA TROISIÈME VAGUE DE PANDÉMIE DE COVID-19.

Cette évolution correspond aux perspectives posées à la fin de l'année 2020. La reprise des activités se confirme et un certain rebond de la conjoncture de consommation s'est bien réalisé, ce qui est de bon aloi pour le secteur de la construction. Les carnets de commandes sont également encore bien remplis. Evidemment, ces constats analytiques ont des imprégnations quelques peu différentes selon les segments analysés de la Romandie, une région représentant à elle seule plus de 30 % du territoire de la Suisse. Dans ce cadre, il convient de relever que, les réserves de travail pour la construction de logements ainsi que les demandes pour la construction de logements et de bâtiments diminuent, une réalité observée dans certaines régions romandes. L'évolution des affaires pour les prochains trimestres reste quelque peu préoccupante et demande à être suivie de près.

1 ^{er} trimestre 2021	en milliards de francs	Croissance par rapport l'année précédente
Chiffre d'affaires	1.23	14,4%
Entrée des commandes	1.95	40,8%
Réserves de travail à la fin du trimestre	4.26	16,6%
Projets pour le trimestre prochain	1.54	2,2%

ACTIVITÉ EN MILLIARDS DE FRANCS



Auteur: Société Suisse des Entrepreneurs

INDICE DE CONSTRUCTION

DÉBUT EN FANFARE !



DÉBUT D'ANNÉE RÉJOUISSANT DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

Le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction a augmenté d'environ 6 % au premier trimestre 2021 par rapport au même trimestre de l'année précédente, déjà fortement marqué par la pandémie de coronavirus. Plus confiants dans la conjoncture, les maîtres d'ouvrage ont passé 14 % de commandes en plus. Cependant, du fait du COVID, la situation reste volatile et l'indice de la construction du Credit Suisse et de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) estime avec prudence une croissance de 3 % des chiffres d'affaires pour le deuxième trimestre.

2021 COMMENCE PAR UNE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Au premier trimestre 2021, les entreprises du secteur principal de la construction ont augmenté leur chiffre d'affaires de 5,9 % par rapport au même trimestre de l'année précédente pour atteindre près de 5 milliards de francs. Après avoir touché le fond l'année dernière, la construction de logements a connu une croissance de 2 % conforme aux prévisions. Autre élément réjouissant, les projets de construction de bâtiments publics ont progressé et le chiffre d'affaires a augmenté de 2,7 %. Il convient toutefois de noter que la pandémie de coronavirus a fortement freiné l'activité de construction dès le premier trimestre de l'année dernière, entraînant même un arrêt temporaire du secteur dans certaines régions.

AUGMENTATION DES COMMANDES

En 2020, les entrées de commandes étaient en recul dans les secteurs de la construction de logements et

de la construction industrielle et commerciale. Une grande partie des entreprises commerciales suisses envisagent maintenant l'avenir avec plus d'optimisme, de sorte que les entrées de commandes dans le secteur principal de la construction ont augmenté de 14 % pour atteindre 7,2 milliards de francs. Le besoin d'investissements de l'année précédente a donc pu être un peu rattrapé. Depuis le début 2021, les maîtres d'ouvrage privés ont déposé nettement plus de demandes de permis de construire. Selon Documedia, le volume dans les secteurs de la construction de logements et de la construction industrielle et commerciale a augmenté de plus de 13 % par rapport au même trimestre de l'année dernière. Les maîtres d'ouvrage publics ont passé un tiers de commandes supplémentaires, ce qui signifie que l'on peut également s'attendre à une amélioration de la situation en matière de commandes au cours des prochains mois. Cependant, la conjoncture reste fragile du fait de l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19, de sorte que l'indice de la construction, l'outil prévisionnel du Credit Suisse et de la Société Suisse des Entrepreneurs,

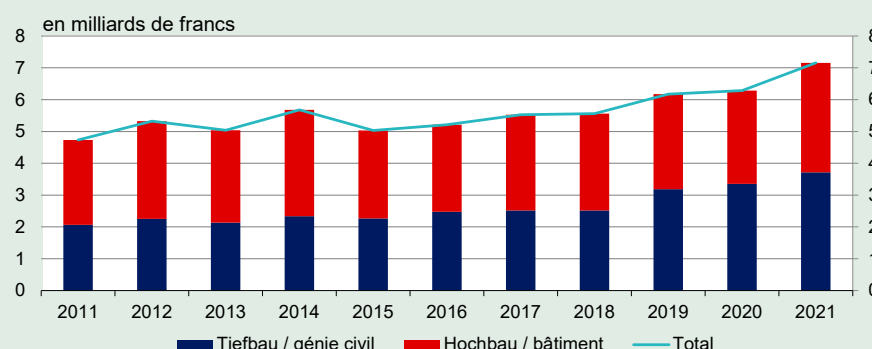
prévoit prudemment une croissance du chiffre d'affaires de 3 % au deuxième trimestre. La pénurie mondiale qui touche certains matériaux de construction, tels que l'acier, le bois ou les produits en plastique, pourrait par ailleurs être un frein dans ce domaine.

L'EMPLOI SUR LA BONNE VOIE

Le chômage a sensiblement augmenté dans l'ensemble de l'économie en 2020. Dans la construction, le défi à relever pour faire face à la situation économique difficile était tout autre : si quelques entreprises ont dû supprimer des emplois, la difficulté dans le secteur principal de la construction était principalement due au fait que jusqu'à 4000 postes saisonniers de moins que d'habitude ont été créés en 2020 en raison des perspectives économiques incertaines. Depuis, la situation sur le marché du travail s'éclaircit et le chômage est en diminution dans le secteur principal de la construction depuis le début de l'année. Cependant, à la fin mars 2021, on comptait encore 2800 emplois (3 %) de moins qu'un an auparavant.

ENTRÉES DE COMMANDES AU PREMIER TRIMESTRE DE CHAQUE ANNÉE

En milliards de francs



Source: Société Suisse des Entrepreneurs

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

2020

**COURS MACHINISTES 2020**

Au cours de l'année écoulée, 22 candidats ont suivi la formation complète de machinistes. C'est la première année que l'examen pratique facultatif M1 est introduit. Les candidats ont réussi le permis des catégories suivantes :

- 14 candidats ont réussi le permis M1
- 9 candidats ont réussi le permis M2
- 6 candidats ont réussi le permis M3
- 5 candidats ont réussi le permis M6
- 2 candidats ont réussi le permis Dumper M7 Dumper

COURS GRUIERS 2020

6 personnes ont suivi la formation en 2020, mais 10 personnes se présentaient aux différentes catégories. Les examens de la catégorie A (camions grue) ont eu lieu le 24 octobre

2020 au dépôt chez MGO Réalisations SA à La Chaux-de-Fonds.

- 4 candidats ont réussi le permis, 1 seul échec.

Les examens de la catégorie B (grues à tour pivotante) ont eu lieu le 26 octobre sur le chantier MGO Réalisations SA à La Chaux-de-Fonds.

- 5 candidats ont réussi le permis, 1 seul échec là aussi.

CONDUCTEURS D'ÉLÉVATEURS 2020

Un cours a été organisé en 2020. Au total 14 candidats ont suivi cette formation dans la halle de l'entreprise HG Commerciale à Cortaillod et au CPMB.

Au final, 14 candidats ont reçu le permis délivré par le centre de formation CFR.

ARTICLES 32 CVC ET MAÇONS

Effectifs de la volée 2019-2021 des articles 32 de 2^e année :

- 17 candidats CVC (**2 Neuchâtelois**)
- 8 candidats maçons (**7 Neuchâtelois**)

CHEFS D'ÉQUIPE MAÇON-GÉNIE CIVIL 2020-2022

Deux classes de 1^{ère} année sont aujourd'hui ouvertes.

FORUM DES MÉTIERS 2021

Le Forum des métiers s'est invité « à la maison » afin de présenter les métiers en live et permettre aux jeunes à la recherche d'informations et de places d'apprentissage de poser mille et une questions ! La FNE ne manquera pas de renseigner ses membres sur ce projet promotionnel.

COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2020

(sans frais, allocations familiales et 13^e salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2017	7'691.00	6'614.00	5'973.00	5'860.00	5'406.00	4'890.00	5'768.00
2018	7'710.00	6'634.00	5'990.00	5'881.00	5'394.00	4'862.00	5'749.00
2019	7'807.00	6'695.00	6'094.00	5'939.00	5'430.00	4'871.00	5'813.00
2020	7'854.00	6'735.00	6'130.00	5'975.00	5'463.00	4'900.00	5'840.00

APPRENTISSAGE

LE SALAIRE
DES APPRENTIS :
UN HAUT NIVEAU !

PERMIS MACHINISTES 2020, CAT. SUPPLÉMENTAIRES

Catégories	Réussites	Echecs
M1	79	0
M2 Pelle retro	77	1
M3 Chargeuse	8	4
M5 Finisseuse	2	0
M6 Rouleau	5	0
M7 diff. catégories	7	1
TOTAL	178	6

EVOLUTION DES EXAMENS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245
2016	79	9	32	120
2017	74	8	28	110
2018	42	9	14	65
2019	82	10	12	104
2020	178	9	14	201

EXAMENS GRUTIERS 2020

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

	Réussites	Echecs
Cat A	4	2
Cat B	2	1

DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION, LES APPRENTIS MÉRITENT CE QU'ILS GAGNENT. VOICI LES RECOMMANDATIONS DE LA FNE POUR 2021.

LES TROIS PREMIERS MOIS	Fr. 500.- /mois	
1^{ÈRE} ANNÉE, DÈS LE 4^E MOIS	Fr. 6.- /heure	Fr. 1'056.- /mois
2^E ANNÉE	Fr. 8.- /heure	Fr. 1'408.- /mois
3^E ANNÉE	Fr. 12.- /heure	Fr. 2'112.- /mois.

DROIT AUX VACANCES

6 semaines de vacances payées par année.

13^E SALAIRE

Les apprentis ont droit à un 13^e salaire, conformément aux dispositions conventionnelles nationales.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE CHOIX DES ÉLÈVES À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020



AU MOIS DE JUIN 2020, EN PLEINE PANDÉMIE, AVEC DES RESTRICTIONS DE LIBERTÉS JAMAIS OBSERVÉES EN SUISSE, LES JEUNES N'ONT PAS PERDU LE MORAL DANS LE CANTON ! TOUS LES CHIFFRES PUBLIÉS CI-APRÈS SONT MEILLEURS QU'EN 2019.

La FNE, à l'instar de toutes les associations patronales et professionnelles neuchâteloises, a valorisé sans discontinuer la voie duale auprès des élèves, de leurs parents et de leurs enseignants.

C'est bel et bien par la multiplication des rencontres et des contrats de confiance que la méfiance et les préjugés s'estompent. Petit à petit, les chiffres s'inversent. La formation duale prend le pas sur la formation académique ou professionnelle à plein temps. Une sorte de révolution silencieuse mais qui démontre bien l'accroissement de l'employabilité chez les jeunes qui recherchent un avenir, un emploi et une carrière.

Dans le domaine de la formation duale, l'ascenseur social monte très vite. De plus en plus d'élèves prennent conscience que la réussite sociale et économique n'est plus le résultat des seules longues études académiques.

QUELQUES CHIFFRES IMPORTANTS

- 2'019** Le nombre d'élèves libérables arrivés au bout de la scolarité obligatoire au mois de juin 2020.
- 1'563** Le nombre d'élèves qui ont choisi de suivre une formation professionnelle ou une formation académique.
- 851** Le nombre d'élèves qui ont débuté une formation professionnelle certifiante ou un préapprentissage. Sur ces 851 élèves, 389 ont signé un contrat d'apprentissage en mode dual, 249 en mode à plein temps et 213 en mode préapprentissage.
- 712** Le nombre d'élèves qui ont débuté une formation académique, en filière de maturité gymnasiale.

APPRENTISSAGE À LA FNE

BRAVO LA FUNAMBULE !



C'EST UNE ANNÉE SURPRENANTE EN TOUS POINTS QUE NOTRE APPRENTIE, BLERTA ALUSHAJ, A «SUBI». SI J'INSÈRE SUBI ENTRE GUILLEMETS, C'EST PARCE QUE CETTE JEUNE DE 18 PRINTEMPS M'IMPRESSONNE. ELLE NE SE LAISSE JAMAIS ABATTRE, MÊME EN PÉRIODE PANDÉMIQUE.

On lui dit « tu n'auras plus de cours en présentiel », et hop la voilà devant son ordinateur à la maison, entre soucis de connexion, partage de l'ordinateur familial entre ses frères et sœurs – confinés tout comme elle, à tenter de se concentrer dans sa chambre, à s'adapter aux cours en ligne, puis à conjuguer avec les divers exercices online et les questions à adresser aux professeurs, sans compter les devoirs qui s'amassent.

Puis les cours reprennent en présentiel, eh (!) hop : retour à l'école ! Avec masques et protections sanitaires usuelles, comme tous les autres apprentis entre périodes d'auto-quarantaine et de travail scolaire, elle s'est résignée à devoir manquer des cours, puis à les rattraper, comme elle a dû aussi rattraper les devoirs et les épreuves.

Au travail, ce n'était guère plus facile, une partie de la FNE étant en télétravail, Blerta a dû s'adapter. Elle a fait

une période de télétravail, puis à sa demande, au début d'InterNeb+, elle a repris sa place à Colombier, toute seule dans ce bureau où en principe j'aurais dû l'accompagner in situ.

Ainsi, nous avons toutes deux appris à collaborer loin l'une de l'autre. Elle à la FNE, moi à la maison. Nous nous sommes malgré tout régulièrement vues, on s'est appelé tous les jours à plusieurs reprises, on s'est envoyé des milliers d'e-mails ! Elle a géré comme une cheffe ! Elle a grandi à pas de géant. J'ai pu compter sur elle, elle a toujours été présente, disponible, souriante, aimable. Elle ne rechigne devant rien, essaie, fouille et trouve. En fait, cette période aura eu au moins un avantage, celui de lui donner une indépendance qu'elle n'aurait certainement pas acquise en temps normal. Blerta a géré InterNeb+ de A à Z tout au long des quatre premiers mois de l'année. Ce n'était de loin pas une sinécure, mais elle a maîtrisé son sujet comme si elle avait fait cela toute sa vie ! Chapeau bas.

Même si, scolairement, la situation est parfois un peu difficile, Blerta ne lâche jamais rien. Moi qui redoutais un décrochage, au contraire j'admire son courage : elle lutte ! La vie des jeunes est qualifiée de pénible ? Du haut de ses 18 printemps, elle ne se

plaint jamais d'aucune restriction alors qu'à cet âge l'on n'a qu'une envie : faire la fête et rencontrer ses amis. Les liens sociaux sont tellement formateurs.

Dans leur vie en général, ces jeunes donnent leur maximum pour avancer, coûte que coûte. Alors que l'on s'escrime à tout mettre en œuvre pour qu'ils se sentent bien, ne serait-ce qu'au travail, ils nous donnent finalement une bonne leçon : ils nous prouvent tous les jours qu'ils sont moralement suffisamment forts tout seuls.

18 ans et tout son allant. 18 ans et toute sa motivation. Bravo la funambule !

Laurie Girardier

CONTRAT-FORMATION

UN CONTRAT SIGNÉ EST UN ATOUT POUR DEMAIN !



AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS PATRONALES, LA FNE EST MONTÉE AU CHÂTEAU CET HIVER. OBJECTIF : RACONTER LES EFFORTS CONSIDÉRABLES ET LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES FACE AU VIRUS ET SES CONSÉQUENCES SUR L'APPRENTISSAGE ET LA CONCLUSION DE NOUVEAUX CONTRATS.

La FNE a mis en avant l'importance de renouveler la prime incitative de 2'000 francs octroyée en 2020 à la signature d'un contrat d'apprentissage. La mesure est efficace; elle permet en effet d'atténuer la situation parfois douloureuse vécue par les acteurs économiques de notre canton. En 2020, un tel soutien avait contribué à accroître le nombre de contrats d'apprentissage signés à la rentrée scolaire du mois d'août écoulé.

Au printemps, juste avant les élections cantonales, le gouvernement et tous les membres de la Commission financière du Grand Conseil ont validé notre requête partagée en l'occurrence par l'ensemble des associations patronales neuchâteloises. C'est ainsi que pour la prochaine rentrée scolaire, à partir du mois d'août et pour chaque nouveau contrat signé avec un jeune, l'Etat versera 2'000 francs à chaque entreprise formatrice.

Cette somme s'ajoute, bien sûr, au versement d'un montant de 5'000 francs par apprenti engagé au sein d'une entreprise neuchâteloise dans le cadre des conditions prévues par le Contrat-Formation. L'adoption d'une telle aide contribue encore et toujours à renforcer l'esprit de partenariat du Contrat-Formation, cela malgré la situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons. La formation en mode dual doit continuer d'être une vision commune, positive et volontariste entre l'Etat et les milieux économiques. Devise partagée: un contrat signé est un atout pour demain !

DANS LES ENTREPRISES

IL RESTE ENCORE 26 PLACES LIBRES : À VOS MARQUES !



LA FNE A TIRÉ LE BILAN À LA FIN DU MOIS DE MAI 2021. IL RESTE ENCORE 26 PLACES LIBRES POUR DES APPRENTIS, AU MASCULIN COMME AU FÉMININ. PETIT BÉMOL QUI REFLÈTE UNE SITUATION ÉCONOMIQUE DÉLICATE : IL Y A MOINS DE PLACES D'APPRENTISSAGE OFFERTES PAR LES ENTREPRISES EN 2021 QU'EN 2020. AU TOTAL : HUIT PLACES EN MOINS !

Une année après le début de l'enfer viral, les stigmates sont encore présents et freinent quelque peu les ardeurs de certaines entreprises qui ont choisi d'engager un ou plusieurs jeunes à la sortie de l'école obligatoire. Malgré tous les efforts consentis partout pour valoriser la formation duale dans les métiers de la maçonnerie et du génie civil, nous ne sommes pas encore au complet.

Nous devons donc redoubler nos engagements pour louer l'intelligence manuelle, l'emploi de qualité et l'esprit artisanal. Bâtir, un acte qui marque une forte identité professionnelle pour les maîtres d'ouvrage, les propriétaires et la population dans son ensemble.

Le tableau résume l'essentiel. La FNE tire d'ores et déjà un grand coup de chapeau aux entreprises formatrices. Accueillir des jeunes, leur apprendre un métier: c'est un bel investissement et une belle promesse d'avenir.

UNE PETITE COMPARAISON À LA FIN DU MOIS DE JUIN...

2020	2021	
71	65	contrats signés
28	26	places encore libres.
99	91	places offertes par les entreprises.

**LES ENTREPRISES
FORMATRICES DE
LA FNE**

SITUATION POUR AOÛT 2021

■ Contrats en cours
signés pour août 2021

■ Places disponibles
août 2021

	Maçon	Constructeur de route	Maçon, voie AFP	Constructeur de route, voie AFP	Conducteur de véhicule lourd, agricole	Carreleur	Etancheur	Tailleur de pierre	Mécanicien en machines de chantier	Gestionnaire du commerce de détail	Logisticien	Employé de commerce	SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL	TOTAL PLACE D'APPRENTISSAGE
ARRIGO SA	1	1											2		2
ARRIGO-TONON SA	1												1		1
BAILLOD-PYTHON SÀRL	1												1		1
BIERI & GRISONI SA	2	1											1	2	3
BSC CONSTRUCTIONS & TERRASSEMENTS SÀRL	1												1		1
CODONI SA	1												1		1
COLAS SA, LA SAGNE		2		1									3		3
DUBAT SA											1		1		1
DUCKERT SA	1	3											4		4
F. BERNASCONI & CIE SA	4 + 1	2 + 1							1			2 + 1	9	3	12
FNE												1	1		1
GEORGES FREY & FILS SA	1													1	1
GETAZ-MIAUTON SA										1		1		2	2
HG COMMERCIALE (CHAUX-DE-FONDS)											2 + 1		2	1	3
HG COMMERCIALE (CORTAILLOD)									1	2 + 1			3	1	4
IMPLENIA SUISSE SA		1 + 1		1									2	1	3
JURACIME SA											1		1		1
LBG SA		1												1	1
MARTI ARC JURA SA	1	1											1	1	2
MAULINI CONSTRUCTION SA	1												1		1
MGO RÉALISATIONS SA	2	1										4	6	1	7
PACI SA	1 + 1												1	1	2
PIEMONTESI SAVAGNIER SA	1												1		1
RICARDO CARVALHO SÀRL	1					1								2	2
S. FACCHINETTI SA		8 + 1		1				1	1			2	12	2	14
SETIMAC-DENTAN SA (NE)							1					1		2	2
SPINEDI SA	1 + 1												1	1	2
STOPPA CONSTRUCTION SA	1												1		1
TPA SA	1	1											1	1	2
TTT SÀRL		1		1									2		2
VON ARX SA					2 + 1				1				3	1	4
ZMOOS SA									1				1		1
ZUCCHET SA						1							1		1
ZUTTON CONSTRUCTION SA	2													2	2
TOTAL	28	26	0	4	3	2	1	1	4	2	8	12	65	26	91

CENTRE PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DU BÂTIMENT (CPMB)

LE GRAND DÉFI DU DIRECTEUR !



Olivier Schmid



LA FNE A RENCONTRÉ OLIVIER SCHMID, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CPMB DEPUIS 2013. CAP SUR L'AVENIR, LES DÉFIS, LES PASSIONS D'UN HOMME RICHE DE CULTURE ET D'EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES.

Une phrase pour parler d'avenir ?

On n'enseigne plus des connaissances, mais des compétences. Nous adaptons tous les jours notre organisation du travail aux exigences des marchés.

Dans un nouvel environnement ?

Avec deux mots à la une : transformation numérique ! Elle est partout, elle touche tous les étages de la vie professionnelle, les jeunes, les professeurs et même les...ordonnances ! Dans cette perspective, nous continuons avec intensité de former nos enseignants. Eux d'abord doivent éprouver les défis du monde numérique. Notre école doit devenir une plateforme en ligne, avec des élèves qui apportent leur ordinateur, qui échangent en direct et qui valorisent à la vitesse de la lumière leurs expériences et leurs convictions. Le numérique, pour nous, c'est une matière première à développer qui permet d'inverser le cours des apprentissages. Hier, nous enseignions seulement. Aujourd'hui, à classes inversées et par la toile, nous transférons des compétences vers l'élève. Nous répondons ainsi aux change-

ments des jeunes qui ont besoin d'une autre culture, celle de la découverte pédagogique.

Une réponse globale au virus ?

Par le respect des consignes et des mesures sanitaires. Nous n'avons pas eu de grandes difficultés, pas de foyer viral non plus. De surcroît, nous avons relevé le défi en 2020 : nous avons pu organiser tous les examens et nous avons choisi d'attribuer des notes d'expérience aux apprentis en fin de parcours. Une satisfaction, pleine de promesses pour les jeunes : nous n'avons pas distribué de CFC au rabais ! Nous aurons les mêmes exigences cet été.

LE PLAISIR AU TRAVAIL

Son maître mot : transmettre ses passions, avoir du plaisir au travail. A 54 ans, marié, quatre enfants, Olivier Schmid est un homme épanoui. Nous résumons son parcours d'une rare qualité et d'une belle diversité qui l'a mené partout et même jusqu'en en Nouvelle-Zélande pour une année, le temps d'y apprendre l'anglais.

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES en informatique doublé d'un diplôme fédéral d'aptitudes pédagogiques.
- Formation postgrade en management à l'Université de Saint-Gall.
- Enseignant au CPMB dès 2003 dans le domaine de la télématique.
- Entre 2011 et 2012, il mène le CPMB en tandem, avec Christophe Pétremand et le titre de sous-directeur.
- Il est nommé directeur le 1^{er} août 2013.

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB

DÉJÀ DU BOULOT !

**ON LE SAIT, ON LE REMET AU GOÛT DU JOUR :
LA FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU
CPMB À COLOMBIER TOUCHE UNE ENVELOPPE ANNUELLE
DE 447'000 FRANCS DE LA PART DE L'ÉTAT.**

Objectif à long terme et contractuellement signé jusqu'en 2041 avec l'Etat : entretenir régulièrement le complexe professionnel après les lourds travaux d'assainissements effectués entre 2012 et 2015.

La première tranche dédiée à l'entretien est tombée en 2021. Divers chantiers sont ouverts, d'autres sont d'ores et déjà fermés. Premier bilan : en deux ans, quelque 300'000 francs de travail ont été attribués, au gré à gré, bâtiment par bâtiment.

Le Service cantonal des bâtiments met en musique les projets et en assure la planification; la Fondation adjuge les travaux et en paie les coûts. Le principe du partenariat public/privé est ainsi complètement respecté.

Avec la pandémie, le rythme des travaux a baissé. Nous espérons pouvoir combler le retard après les vacances estivales 2021.

LE CONSEIL DE FONDATION

Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

Membres

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)

René Lochmatter (coopté)

Pierre Schnegg (FNSO)

UN NOUVEAU MAÎTRE DE PRATIQUE POUR LES MAÇONS BIENVENUE !



Rui Ferreira da Silva



Thierry Tardin

LE CENTRE PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DU BÂTIMENT (CPMB) À COLOMBIER VIENT D'ENGAGER UN NOUVEAU MAÎTRE DE PRATIQUE POUR LES MAÇONS. LA FNE SOUHAITE UNE CORDIALE BIENVENUE À M. RUI FERREIRA DA SILVA QUI PRENDRA SES FONCTIONS LE 1^{ER} AOÛT 2021. IL SUCCÉDERA À M. THIERRY TARDIN, FUTUR RETRAITÉ D'ICI À LA FIN DU MOIS D'AOÛT.

M. Rui Ferreira da Silva a répondu à tous les critères requis pour occuper une telle place :

- Etre titulaire du brevet fédéral de contremaître maçon.
- Avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné.
- Etre disposé à suivre ou à compléter la formation pédagogique recherchée pour le poste.

Inutile de préciser que M. Rui Ferreira da Silva sera occupé à plein temps, à 100 %. Nous souhaitons plein succès à cet homme qui nous vient en droite ligne de l'entreprises F. Bernasconi & Cie SA.

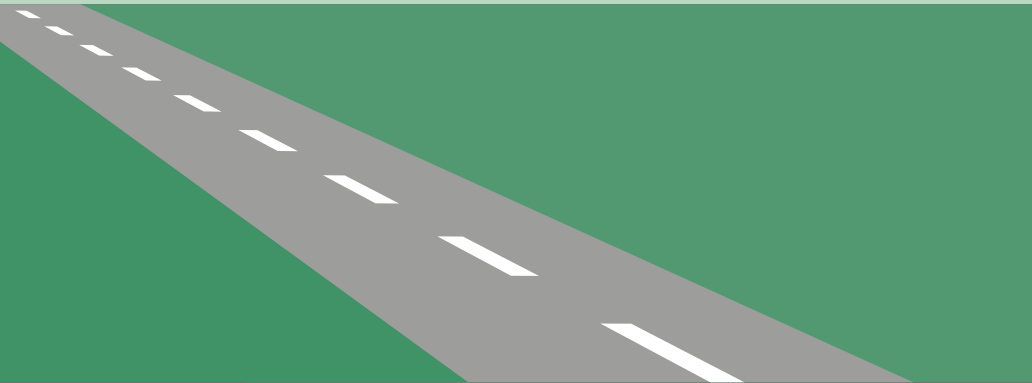
UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Bravo et merci à M. Thierry Tardin, maître de pratique pour les maçons au CPMB.

L'homme, bien connu, apprécié, a fait ses premiers pas à Colombier en 1991 déjà ! A l'époque, il avait remplacé Gaston Zinzig. Il a signé son engagement définitif le 21 août 2000.

LAURENT FAVRE, RÉÉLU LE 9 MAI,
GARDE LA MAIN SUR LE TERRITOIRE

LA ROUTE, LE RAIL ET L'ATTRACTIVITÉ PLURIELLE POUR SORTIR LE CANTON PAR LE HAUT !



NOUS CONNAISSONS L'HOMME, SA DROITURE, SA VOLONTÉ, SA POPULARITÉ CONFIRMÉE LE 9 MAI ÉCOULÉ, SON ENGAGEMENT POUR CONSTRUIRE L'AVENIR D'UN CANTON QUI DEVIENDRA UN VASTE CHANTIER QUINZE ANS DURANT.

On commence par quoi ?

Par la reconstruction du pont de Malakoff, à La Chaux-de-Fonds ! La première pierre vient d'être posée, le 16 avril 2021 précisément. Ce jour-là, l'émotion était vive de voir l'ouvrage tomber sous l'assaut des pelles mécaniques ! Il était en place depuis 160 ans, il symbolisait l'entrée de la ville, un emblème qui a accompagné tant de Chaux-de-Fonniers, de Neuchâtelois et de Jurassiens sur le chemin du travail ou des loisirs. La reconstruction du pont de Malakoff représente en fait le début d'une phase de grands travaux. Il permettra le passage de la H18 et du contournement est de La Chaux-de-Fonds. Il sécurisera l'usage de la mobilité douce et verra ensuite la construction d'une nouvelle halte ferroviaire sur la ligne La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel.

Avec quel potentiel à exploiter ?

Les contournements routiers à l'est puis à l'ouest de la Métropole horlogère permettront aux Autorités

d'exploiter pleinement le potentiel de leur centre-ville historique. Plus loin, la construction de la ligne directe, dont le tracé définitif devrait être connu à l'automne, offrira une desserte ferroviaire très performante entre Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et le reste du canton.

Un bilan de la législature 2017 / 2021 ?

Le programme écoulé, en 2017, au début de la législature, et qui reste d'une brûlante actualité, portait un objectif supérieur : faire gagner le canton de Neuchâtel en attractivité résidentielle. Aujourd'hui, demain, nous ne baisserons pas les bras. Nous allons continuer de nous battre pour relever et gagner ce défi démographique. Mais nous mènerons d'autres projets stratégiques, à commencer par assurer la durabilité de nos actions avec l'adoption d'un plan climatique cantonal que je qualifie d'ambitieux. Pour en revenir au bref bilan de la 50^e législature, nous avons pu développer nos projets en matière de mobilité, d'aménagement, de fiscalité pour renforcer les conditions cadres économiques et de vie pour nos entreprises et la population neuchâteloise. Concrètement, notre stratégie rassembleuse « Mobilité

2030 » a largement convaincu les Chambres fédérales. Elle a permis l'obtention de financements fédéraux indispensables et nécessaires à la réalisation du RER et des contournements autoroutiers des villes des Montagnes. Nous entrons maintenant dans la concrétisation de ces infrastructures par les travaux préparatoires au Locle et la première étape de réalisation du RER.

Une meilleure qualité de vie pour la population du Haut ?

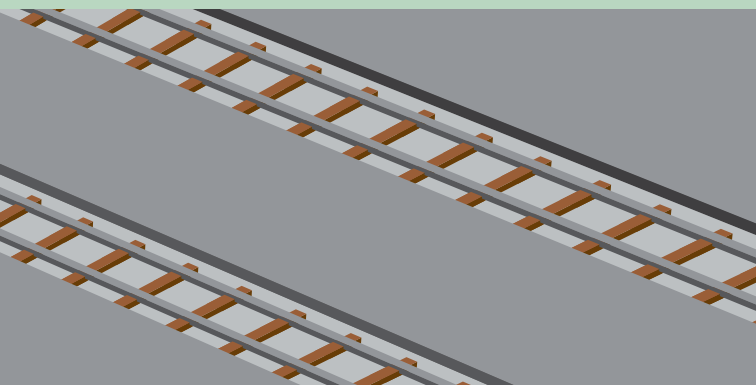
Les exceptions locloises et chaux-de-fonnières ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Les tunnels de contournement permettront de réduire drastiquement les nuisances, de redonner de la place à la mobilité douce, aux transports publics, aux terrasses et au commerce local ! La revalorisation des espaces publics, des commerces et des habitations renforcera largement la qualité de vie au Locle et à La Chaux-de-Fonds. C'est notre réponse politique à la nécessité de promouvoir la domiciliation à travers tout le canton, dans les Montagnes neuchâteloises en particulier.

Pas de hausse fiscale en vue ?

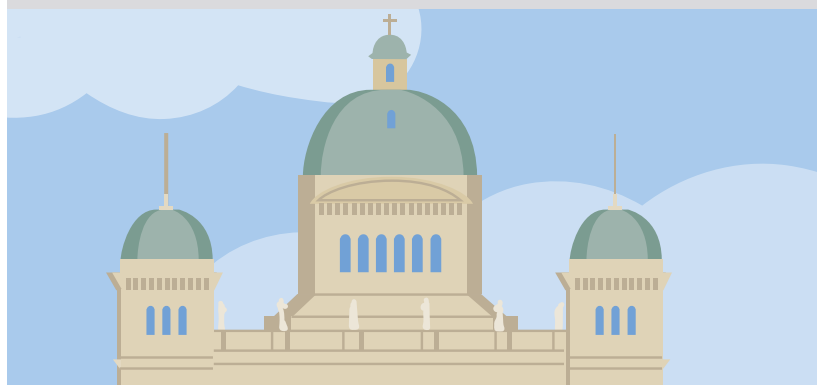
Plus loin que le double milliard de francs que nous allons consacrer

MARCHÉS PUBLICS

LA QUALITÉ AVANT LE RABAIS !



aux investissements du siècle, nous devons encore travailler pour demain. Il s'agira bel et bien de faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes adultes qui cherchent à s'ancrer ou à s'implanter dans le canton. Dans ce contexte, les règles de donation entre vifs méritent d'être revue pour favoriser l'acquisition d'un premier habitat sur notre territoire. Finalement, après les réformes fiscales, la pression de l'impôt ne doit en aucun cas être augmentée. Car c'est bien par un regain d'attractivité que le canton sera capable de relever durablement ses défis, de sortir par le haut.



A L'ÉCHELON FÉDÉRAL, LA LOI RÉVISÉE SUR LES MARCHÉS PUBLICS EST ENTRÉE EN VIGUEUR AU MOIS DE JANVIER 2021. ELLE DÉFINIT LES CRITÈRES SELON LESQUELS LES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS PEUVENT LANCER DES APPELS D'OFFRES, SÉLECTIONNER ET ADJUGER LES PROJETS.

Jusqu'à maintenant, la concurrence portait uniquement sur le prix plutôt que sur la qualité. A la clé, une guerre des prix ruineuses et des difficultés pour les entreprises de respecter délais et qualité.

La nouvelle loi définit de nouveaux critères d'adjudication, par exemple la plausibilité de l'offre. Ces nouveaux critères doivent permettre aux maîtres d'ouvrage de ne pas devoir attribuer tous les points à l'offre la plus basse ! Il s'agit d'une excellente opportunité pour les maîtres d'ouvrage et d'un élément décisif pour parvenir à une concurrence en matière de qualité. Dans le contexte des futurs grands chantiers à 2,5 milliards de francs, la loi nouvelle revêt une importance capitale. Elle porte en elle les promesses qui permettront de fournir du travail aux entreprises dignes de ce nom, dans leur dimension économique, sociale et citoyenne. Elle devrait encore éloigner la spéculation des marchés.

Dans le canton de Neuchâtel, la FNE a d'ores et déjà pris les devants. Elle accompagnera les autorités qui ont pris l'engagement de réviser sans délai la Loi cantonale sur les marchés publics et de l'adapter aux nouvelles possibilités.

Une loi neuchâteloise nouvelle, avec des critères d'adjudication dans l'air du temps, durables, pour récompenser la meilleure offre et non plus le meilleur rabais ? Nous l'attendons depuis des lustres. Au boulot !

NEUCHÂTEL, UNE TRÈS GRANDE VILLE AU BORD DU LAC

RENCONTRE AVEC UNE PRÉSIDENTE ATTACHANTE



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER ÉCOULÉ, VIOLAINE BLÉTRY-DE MONTMOLLIN EST LA PRÉSIDENTE DE LA NOUVELLE COMMUNE DE NEUCHÂTEL RICHE DE 45'000 HABITANTS ET DE 25'000 LOGEMENTS. UNE VILLE OUVERTE SUR LE MONDE, PORTEUSE DE SOLIDARITÉ, DE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, AUJOURD'HUI RAFFERMIE, RAJEUNIE ET FORTE DES VOLONTÉS POPULAIRES ET MAJORITAIRES DES CITOYENS ET DES CITOYENNES DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE, DE PESEUX ET DE VALANGIN.

La FNE a rencontré Violaine Blétry-de Montmollin. Avec mille questions en tête. Dans le désordre le plus recherché.

Fière de la capitale élargie ?

Fière et reconnaissante de ses habitants qui, après plus de sept ans de discussions et d'échanges ont accordé leur confiance à de nouvelles autorités en leur confiant leur territoire.

Féministe ?

Je refuse d'être comptée ! Mais je me sens très féministe dans la mesure où tout ce qui a considérablement bouleversé la vie des femmes depuis les cinquante dernières années me paraît être la grande révolution de notre temps. Pour preuve, le canton de Neuchâtel est devenu le pays des femmes aux dernières élections cantonales !

Elles apporteront des compétences nouvelles, des courages nouveaux. De surcroît, en guise de clin d'œil et de générosité naturelle, elles pourraient même offrir à la vie publique ce caractère d'aménité qui sied à la mixité et non pas à l'égalité.

Vos projets actuels ?

Il y a six gros projets immobiliers qui retiennent l'attention des Autorités, six projets en cours de construction ou à venir et qui amèneront plus de 1'500 nouveaux logements dans les prochaines années.

La Coudre – Facchinetti Automobiles

La société est en train de construire son nouveau garage. Les travaux sont d'ores et déjà bien avancés. Le bâtiment en chantier comprendra aussi 90 logements pour étudiants. Budget : 21 millions de francs. Fin des travaux : été 2021.

La Coudre – Bella Vista

C'est le plus conséquent de tous les grands projets. Les travaux ont débuté sur le site occupé autrefois par l'entreprise Métalor. En chantier : sept immeubles d'habitation pour près de 300 nouveaux logements. Fin des travaux : printemps 2024. Promoteurs : la société Météor Développement, basée à Neuchâtel et

propriété du Genevois Christophe Alain Caveng.

Bureau d'architecture : CCHE à Lausanne.

Pilote du projet : Partners Real Estate, Lausanne.

Corcelles – Les Arniers

Construction de neuf immeubles qui abriteront quelque 230 nouveaux logements. Trois propriétaires privés et la Ville de Neuchâtel sont partenaires. Début des travaux : en 2023. Durée des chantiers : trois ans environ.

Beauregard

Un autre grand projet est envisagé à Beauregard, à l'ouest de Neuchâtel. Il est mené par le Fonds Bonhôte-Immobilier. Au programme : la construction de quatre immeubles de 180 logements. Investissements prévus : 50 millions de francs. Début des travaux : deuxième semestre 2022. Durée des chantiers : deux ans au bas mot.

Serrières – Tivoli sud

Porté par l'entreprise Implenia, ce projet prévoit la construction de 200 nouveaux logements sur l'ancien site de production des chocolats Suchard à Serrières. L'investissement est estimé à quelque 100 millions de francs.



Le démarrage des travaux est espéré l'an prochain.

Durée des chantiers : quatre ans.

Monruz sud – Ensemble Gouttes d'Or

Basé sur l'objectif de la cohésion sociale, ce projet prévoit la construction de six bâtiments. Ils comprendront 160 logements au nord de l'hôtel Palafitte. Il est porté par quatre partenaires : la société Alfen créée par la Fédération des étudiants neuchâtelois, les coopératives Arc-en-Ciel et Les Rocailles, ainsi que la Ville de Neuchâtel.

Premier coup de pioche : en 2023.

Durée des chantiers : trois ans.

Quelques chiffres qui en disent parfois long sur l'organisation d'une cité ?

Nous comptons sur la collaboration engagée de quelque 1'350 personnes qui se partagent 950 emplois à plein temps ! Trop ? Trop peu ? Nous ferons un premier bilan dans le courant de l'année afin de mesurer l'adéquation budgétaire entre les exigences de la population et les prestations qu'elle obtient et qu'elle souhaite payer. Ce premier bilan nous permettra aussi de rechercher les équilibres et de corriger un éventuel déficit structurel dans une ville au budget de 330 millions. En ces temps d'incertitudes économiques, il n'est pas aisé de construire une assise financière durable.

Admirative d'une évolution récente ?

De la belle richesse des personnages féminins d'aujourd'hui ! A nous toutes d'alléger la vie publique, voire de la réenchanter. J'ai la conviction qu'il y a bel et bien une marque de l'écriture des femmes dans l'actualité. On la reconnaît d'abord à l'absence de majuscules et d'arrogance. Ensuite par leur assiduité, leur conviction et leur force de travail. Enfin par leur orientation « solutions » et leur pragmatisme.

Un peu rebelle ?

Pas du tout ! Mais indépendante et j'en connais le prix : du travail sept jours sur sept, à raison de 80 heures par semaine. Une suite de folles journées, une cavalcade, une ivresse de vivre !

Au milieu du temps, déjà ?

Oui, j'ai l'âge des sursauts de raison, entre hier et demain. Mais on dit que la passion se moque des rendez-vous. Et souvent tarde à céder la place ! L'avenir dira si je continue ma vie publique trépidante mais si contraignante ou si je cède à nouveau à l'appel du monde privé plus agile.

Un dessein, une ambition ?

Continuer de construire la ville, la renouveler et l'embellir, comme une architecte. D'en respecter les pierres comme une historienne. Elles sont notre mémoire, nos traditions ; elles

s'incarnent dans la continuité des temps et notre conscience collective. Il n'y a plus aujourd'hui de patrimoine sans patrie. Il se tient devant nous, il nous montre la voie.

EN QUELQUES LIGNES

QUI ?

Violaine Blétry-de Montmollin, 45 ans, deux enfants.

QUOI ?

Présidente du Conseil communal. Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti.

POURQUOI ?

Répondre aux grands défis du 21^e siècle, en particulier le développement durable et la mobilité, les circuits courts et l'économie de proximité, la transition numérique, la politique familiale et la promotion de la cohésion sociale.

SÉCURITÉ ET FORMATION AU TRAVAIL

DES MISSIONS PRIORITAIRES POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE !

LES FONDS PARITAIRES SONT ESSENTIELS POUR FINANCER LA FORMATION CONTINUE DES ADULTES ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL.

Aussi, chaque année, les parties à la Convention nationale dans le canton de Neuchâtel, en l'occurrence Unia et la FNE, investissent en conséquence. Pour 2020, quelque 210'000 francs sont sortis des caisses, contre 203'000 francs en 2019.

On le constate, les efforts sont permanents pour renforcer et améliorer la qualité de la main d'œuvre sur les chantiers d'une part, dans les bureaux techniques d'autre part. Aujourd'hui, la FNE ne doit surtout pas baisser la garde. Dans ce domaine, sa mission est prioritaire et les directeurs des entreprises de la FNE sont les premiers à nous le rappeler tous les jours.

RÉCAPITULATIF DES FACTURES 2020 AU FONSTOPAR

Commission paritaire de la sécurité	116'805.00
Cours de perfectionnement pour grutiers	12'112.00
Cours de perfectionnement pour machinistes	41'284.00
Cours de formation pour maçons et CVC art. 32 OFPr.	10'122.00
Cours de perfectionnement pour caristes	4'166.00
Commission de machinistes et grutiers	18'701.00
Commission paritaire de la formation professionnelle	1'200.00
Cours de formation de chefs d'équipe session 2018-20 et 2020-21	6'366.00
TOTAL FACTURES	210'756.00

LE TOUR DES CHANTIERS EN 2020, 242 VISITES !



UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR NOTRE RESPONSABLE TECHNIQUE SOUS LE TOIT DE LA FNE, GIULIANO DALL'OMO ! IL A COURU DEUX FOIS, UNE PREMIÈRE FOIS POUR OBSERVER LA BONNE TENUE DES DISPOSITIONS SANITAIRES, UNE SECONDE FOIS POUR VEILLER AU RESPECT DES MESURES DE SÉCURITÉ PAR LES ENTREPRISES.

Au total en 2020, 242 visites ! En 2019, Giuliano Dall'Omo en avait effectué 115. Décidément, le virus a fortement impacté le travail de tous.

COURS DE FRANÇAIS

Tout au long du premier semestre de l'année écoulée, deux cours de français ont eu lieu, en présentiel. 19 participants au départ, 10 à l'arrivée avec le succès espéré au test final. Au cours du second semestre, COVID-19 oblige, un seul cours a eu lieu, et à distance ! Huit participants sur dix ont suivi avec succès le cours dans sa totalité.

FORMATIONS

Différentes formations ont été mises en place et on été suivies par plusieurs entreprises :

- Les modifications lors de l'introduction de la nouvelle norme : « VSS 40 886 la signalisation des chantiers sur les routes principales et secondaires ».
- Les 1^{er} secours y compris BLS-AED.
- Manipulation et entretien de la tronçonneuse à chaîne pour le travail du bois
- Cours de français pour les travailleurs du bâtiment et du génie civil.
- EDEX (Cours de sécurité pour les PERCO).

CONTRÔLE DES CHANTIERS

DEUX PHASES EN DEUX VAGUES VIRALES !



LES CONTRÔLEURS DES CHANTIERS ONT EU DU BOULOT PAR-DESSUS LA TÊTE EN 2020. SUR LE TERRAIN, DE VISU : DES HOMMES, DES MASQUES, DEUX VAGUES VIRALES ET DES CONTRAINTES SANITAIRES À FAIRE RESPECTER !

L'an passé, les contrôleurs ont réalisé un vrai travail de bénédictin. Pendant les deux phases du virus, au cours du premier trimestre, puis tout au long de l'automne jusqu'à l'entrée de l'hiver, il a fallu courir les chantiers avec, à la boutonnière, une mission de plus : vérifier les gestes barrières, avoir à l'œil la protection des travailleurs et des cadres.

Nous les avons suivis de près. Avec une question qui nous prend la tête depuis des années :

«- Alors ces badges, combien ?»

La réponse est normande : un travailleur sur quatre porte le badge. Mais attention : l'évolution est en marche, les entreprises passent commandes. Les promesses pourront bientôt être tenues.

Pas de badge, pas de travail !

Ci-après, nous résumons l'essentiel des statistiques élaborées par les trois inspecteurs.

QUELQUES CHIFFRES

Contrôles COVID-19 entre le 23 mars et le 24 avril 2020 (gros œuvre et second œuvre réunis)

Nombre de chantiers ouverts	337
Nombre d'entreprises contrôlées	667
Entreprises en ordre (normes sanitaires)	381
Entreprises admonestées	286

L'ANNÉE 2020 SOUS LA LOUPE

Nous avons aussi tiré le bilan des contrôles effectués par les seuls inspecteurs de l'Association Neuchâteloise pour le Contrôle des Conditions de Travail (ANCCT) en 2020.

EN RACCOURCI, L'ESSENTIEL À RETENIR ...

645 Le nombre de contrôles effectués sur le terrain en 2020 par nos trois inspecteurs, payés par les Commissions paritaires des métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre réunis).

799 Le nombre de personnes contrôlées en 2020 (gros œuvre et second œuvre).

1'137 Le nombre de personnes contrôlées en 2020 (gros œuvre et second œuvre).

1'358 Le nombre de personnes contrôlées en 2020 (gros œuvre et second œuvre).

279 Le nombre d'entreprises à commettre des infractions en tous genres (gros œuvre et second œuvre).

174 Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la Convention nationale (CN).

102 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

135 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2020.

122 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

230 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

231 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

232 Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

85 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2020.

48 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2020.

55 Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2020.

128'150 Total des amendes.

148'500 Total des amendes.

82'300 Total des amendes.

LA STATISTIQUE DES PERMIS DE CONSTRUIRE DES PROMESSES DE TRAVAIL PAR MILLIONS



COMME CHAQUE ANNÉE, AVEC LA COLLABORATION DU SERVICE CANTONAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIRIGÉ PAR DOMINIQUE BOURQUIN, NOUS PUBLIONS LES PRINCIPALES STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUIRE. DEUX ANS SOUS REVUE: 2019 ET 2020

Un constat d'emblée : les promesses de travail sont tangibles. Une précision d'importance : les estimations financières couvrent le gros œuvre et le second œuvre. Pour le gros œuvre, raisonnablement, seul le tiers de l'estimation est investi par les divers maîtres d'ouvrage. Le solde est réparti dans les métiers du second œuvre.

Le tableau 2020 montre un tassement des valeurs, mais une augmentation du nombre de permis de construire délivrés par l'Etat et les communes. Nous relevons la très bonne tenue de l'activité dans les Montagnes, en partie à La Chaux-de-Fonds, et une continuité pour la Ville de Neuchâtel avant la fusion.

SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION 01.01.2020 au 31.12.2020

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	695	47.90 %	299'357'134.35	46.15 %
Montagnes	388	26.74 %	227'232'823.40	35.03 %
Val-de-Ruz	217	14.96 %	71'417'154.50	11.01 %
Val-de-Travers	151	10.41 %	50'658'454.00	7.81 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1451	100.00 %	648'665'566.25	100.00 %

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	237	57.38 %	188'489'445.030	63.25 %
Le Locle	47	11.38 %	11'055'530.005	3.71 %
Neuchâtel	129	31.23 %	98'468'369.00	33.04 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	413	100.00 %	298'013'344.00	100.00 %

SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION 01.01.2019 au 31.12.2019

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	642	50.43 %	381'957'321.00	50.43 %
Montagnes	311	24.43 %	188'596'439.765	24.43 %
Val-de-Ruz	176	13.83 %	61'073'003.70	13.83 %
Val-de-Travers	144	11.31 %	167'913'280.00	11.31 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1273	100.00 %	799'540'044.46	100.00 %

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	168	48.28 %	92'890'760.30	48.28 %
Le Locle	63	18.10 %	69'121'979.46	18.10 %
Neuchâtel	117	33.623 %	101'595'110.00	33.62 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	348	100.00 %	263'607'849.76	100.00 %

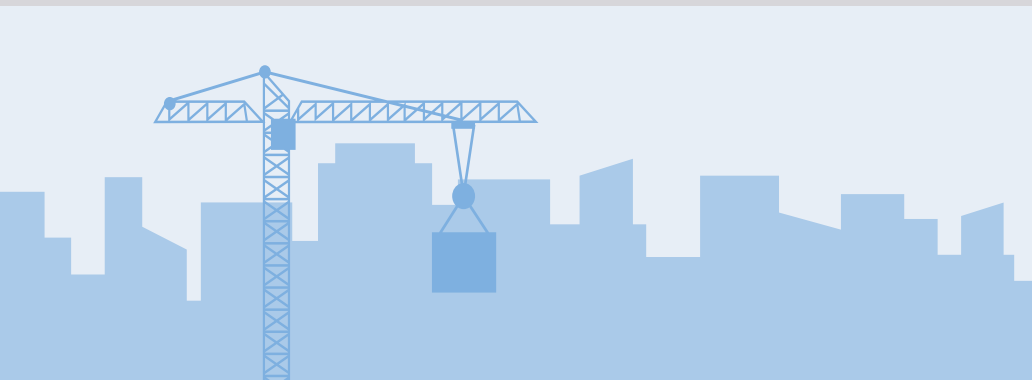
SATAC2 - PERMIS OCTROYÉS PAR RÉGION du 01.01.2018 au 31.12.2018

RÉGIONS	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
Littoral	606	48.25 %	438'251'225.00	48.25 %
Montagnes	328	26.11 %	250'895'504.60	26.11 %
Val-de-Ruz	193	15.37 %	73'817'336.10	15.37 %
Val-de-Travers	129	10.27 %	40'867'920.00	10.27 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	1256	100.00 %	803'831'985.70	100.00 %

DONT VILLES	PERMIS OCTROYÉS	% PERMIS	EST. TRAVAUX	% MONTANT
La Chaux-de-Fonds	185	52.86 %	174'256'657.00	52.86 %
Le Locle	49	14.00 %	53'060'500.00	14.00 %
Neuchâtel	116	33.14 %	209'639'932.00	33.14 %
TOTAL PERMIS OCTROYÉS	350	100.00 %	436'957'089.00	100.00 %

SOUS LE TOIT FAÎTIER À ZÜRICH

L'AVENIR EST AU CŒUR DES ENGAGEMENTS !



LA MODERNISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION VA BON TRAIN. POUR LA SSE, LES BESOINS DES ENTREPRISES Y JOUENT UN RÔLE CLÉ.

C'est une image forte : dans la Tour d'horizon au Musée des Transports à Lucerne, le public et les jeunes en particulier peuvent survoler un chantier grâce à un casque VR avant de plonger dans l'action. C'est une façon de découvrir les métiers de la construction et les excellentes perspectives qu'ils offrent. Une mesure publicitaire particulièrement efficace pour promouvoir les métiers de la construction.

Dans le cadre du Masterplan « *Formation professionnelle 2030 de la SSE* » également, nous prenons de la hauteur sur la formation professionnelle. La formation initiale et continue de notre branche doit être orientée vers l'avenir sans ne jamais oublier les besoins des entreprises aujourd'hui. Plus concrètement, il s'agit de remédier à

la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction et d'assurer que notre branche dispose de professionnels spécialisés en nombre suffisant, aujourd'hui et à l'avenir. Plongeons dans l'action : les profils et les qualifications professionnelles doivent correspondre aux attentes des entreprises de construction et être conçus pour intéresser les jeunes et leur offrir de bonnes perspectives de carrière. Car les meilleurs ambassadeurs des métiers de la construction, ce sont bien sûr les apprentis passionnés et engagés.

Pour cela, il faut de l'innovation. Et pour innover, il faut de la lucidité et une bonne coopération entre les partenaires. Ce sont tout d'abord les entreprises qui jettent les bases de la réussite de la formation professionnelle initiale. Ce sont ensuite les experts de la formation professionnelle qui définissent le contenu des formations dans le cadre du Masterplan en tenant compte des attentes du marché du travail. Et ce sont

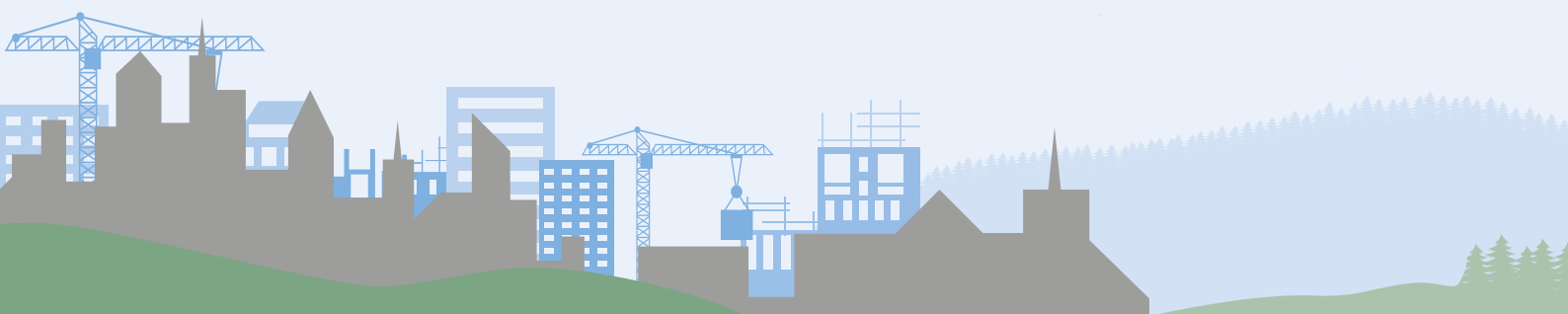
les centres de formation qui transmettent le savoir et les connaissances de manière attrayante.

Dans le cadre du Masterplan « *Formation professionnelle 2030 de la SSE* », nous avons démarré la mise en œuvre grâce au grand engagement de toutes et de tous. Au sein des groupes de projet, les experts discutent, échangent et élaborent des solutions. Ils assument une énorme responsabilité, et il convient de reconnaître leurs efforts. L'avenir est toujours au cœur de notre engagement.

Marc Aurel Hunziker
SSE

MODERNISATION DU PARC IMMOBILIER

IL FAUT TOUT MISER SUR LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE !



PLUSIEURS ASSOCIATIONS DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ONT RÉALISÉ UNE ÉTUDE QUI MONTRE POUR LA PREMIÈRE FOIS L'UTILISATION DES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN SUISSE.

Les matériaux de construction massifs traditionnels, comme la brique, le ciment, le béton et l'acier, détiennent une part de marché de 95%. Le bois a progressé de 4,4% en 2010 à 5% aujourd'hui. Chaque matériau a des atouts qu'il convient de combiner pour moderniser le parc immobilier vieillissant de manière économique et durable. Les discussions politiques visant à opposer différents matériaux de construction ne sont pas utiles. Au contraire : afin d'atteindre les objectifs climatiques, il convient de miser sur le progrès technologique, l'utilisation de matériaux recyclés, l'assainissement de bâtiments et la réalisation de nouvelles constructions de remplacement.

Le parc immobilier suisse est vieillissant et absorbe près de la moitié des besoins énergétiques du pays et génère un quart des émissions de CO₂. Environ 1,5 million de bâtiments sont considérés comme nécessitant un assainissement en raison de leur mauvaise efficacité énergétique. Pour atteindre les objectifs climatiques et des émissions nettes de zéro CO₂, d'ici

à 2050, il faudrait multiplier par trois la vitesse d'assainissement, notamment en encourageant l'assainissement de bâtiments existants ou en les remplaçant par de nouvelles constructions.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION MASSIFS AVEC UNE PART DE MARCHÉ SOLIDE

À cette fin, les associations sectorielles SSE (Société Suisse des Entrepreneurs), Industrie suisse de la terre cuite, ASGB (Association suisse de l'industrie des graviers et du béton) et ASCA (Association suisse du commerce de l'acier et de la technique du bâtiment) ont publié pour la première fois une étude sur les matériaux de construction. Elle compare le volume des matériaux utilisés et son évolution dans le temps.

La part de marché des matériaux de construction traditionnels tels que les briques, le ciment, le béton et l'acier évolue autour des 95%. Cette valeur est restée pratiquement inchangée au cours de la dernière décennie, contrairement au bois, qui a progressé de 4,4% à 5,3%. Ces évolutions du marché sont très progressives. Le mix de matériaux de construction actuel devrait donc rester pratiquement identique d'ici le milieu du siècle. Cela signifie que le fait d'opposer différents matériaux de construction par des actions politiques va à l'encontre

de la construction durable. Il faudrait au contraire combiner les avantages respectifs des différents matériaux de construction.

DES PROPRIÉTÉS THERMIQUES IDÉALES

En tant que matière première renouvelable, le bois, en particulier celui issu de la forêt suisse, présente de nombreux avantages. Il est aujourd'hui déjà utilisé en combinaison avec la brique, le béton et l'acier. Étant donné que les températures devraient augmenter dans les années à venir, le refroidissement des bâtiments en été devient de plus en plus important et pourrait bientôt nécessiter plus d'énergie que le chauffage en hiver. Les matériaux de construction massifs tels que la brique et le béton ont des propriétés thermiques idéales pour l'isolation des bâtiments en été. Les bâtiments construits en matériaux massifs se réchauffent moins comparés aux autres matériaux et consomment moins d'énergie pour le refroidissement.

La plupart des matériaux de construction massifs sont produits en Suisse, ce qui permet d'éviter de longs transports et de réduire les émissions de CO₂ qui en découlent. Le développement des matériaux de construction fait l'objet de nombreux travaux de recherche. Par exemple, l'EPFL (École polytechnique



fédérale de Lausanne) travaille sur un type de ciment, dont la production nécessite nettement moins d'énergie grâce à la réduction de la part de clinker. Ce n'est qu'un exemple pour démontrer l'importance du progrès technique pour la construction durable.

TAUX DE RECYCLAGE ÉLEVÉ

Les technologies de pointe permettent d'augmenter de manière significative la part des matériaux recyclés. Aujourd'hui, 16% des matériaux de construction sont issus du recyclage de déchets de construction, contre seulement 13% il y a quelques années. 70% des déchets de construction sont recyclés. Le taux de recyclage est donc élevé et les nouvelles technologies, telles que les installations de tri robotisées, permettent d'exploiter le potentiel restant. La modernisation du parc immobilier passe également par une gestion efficace de la ressource qu'est le sol. Le recyclage des déchets de construction revêt donc une grande importance, tout comme les assainissements globaux et les nouvelles constructions de remplacement.

CONSTRUCTION MASSIVE : PLUS DE DURABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les nouvelles constructions de remplacement ne sont pas un jeu à somme

nulle, bien au contraire : les bâtiments modernes consomment entre quatre et sept fois moins d'énergie que les bâtiments construits avant les années 1980. Grâce aux nouvelles constructions de remplacement, le nombre de nouveaux logements créés est plus grand que celui des logements démolis. Selon l'Office fédéral de la statistique, 60'000 logements sont construits chaque année, contre 5'000 unités démolies (données de 2018). Les nouvelles constructions de remplacement tiennent compte des exigences d'une population qui demande plus de surface habitable par personne, avec toujours plus de ménages d'une seule personne.

Pour créer des logements abordables qui correspondent à la demande de la population, il convient de veiller à une combinaison idéale des matériaux de construction. Notamment la brique, le ciment, le béton et l'acier joueront un rôle clé dans la modernisation durable et économique du parc immobilier.

LES RELATIONS PUBLIQUES DE LA FNE, SAISON APRÈS SAISON

DES RENCONTRES AVEC L'ÉTAT, LES COMMUNES ET LES SERVICES :

TOUT AU LONG DES DEUX ANNÉES SOUS REVUE, DEPUIS LE MOIS DE JUIN 2020 JUSQU'À LA FIN DU MOIS DE MAI 2021, NOUS AVONS PLANTÉ LE DRAPEAU DE LA FNE UN PEU PARTOUT.

OBJECTIF : DÉMONTRER PAR NOTRE PRÉSENCE NOTRE VOLONTÉ DE POURSUIVRE UN VÉRITABLE PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, À L'ÉCHELON FÉDÉRAL, À L'ÉCHELON CANTONAL ET À L'ÉCHELON COMMUNAL. EN PRIME LORSQUE LES MESURES SANITAIRES LE PERMETTENT : NOUS INVITONS LES SERVICES DES POUVOIRS ADJUDICATEURS À PARTAGER NOS RÉALITÉS ÉCONOMIQUES.

JUILLET 2020

LE POINT AVEC UNE DÉLÉGATION DES PONTS & CHAUSSÉES

Le temps qui nous sépare de l'ouverture des chantiers du siècle dans les Montagnes neuchâteloises n'est plus très important. La FNE multiplie les contacts pour faire passer un message : plus les allotissements seront nombreux, plus ils seront à la taille des entreprises neuchâteloises ! Le total des investissements pour contourner Le Locle et La Chaux-de-Fonds par la route, puis le coût du RER pour relier le haut et le bas par le rail sont gigantesques : quelque 2,5 milliards de francs à investir d'ici à 2035 ! Il est clair que la politique d'adjudication des autorités fédé-

rales, cantonales et communales sera au cœur des débats. Des petits lots plutôt que des gros, des critères d'adjudication où le seul prix n'est pas décisif, la mise en valeur des compétences plutôt que la course aux rabais : il y aurait mille exemples à fournir pour convaincre les autorités d'attribuer le travail aux entreprises de la FNE. A condition de respecter un principe élémentaire : faire confiance à des entrepreneurs et non à des spéculateurs !

Nous avons abordé d'un souffle tous ces sujets avec une délégation des Ponts & Chaussées, emmenée par l'Ingénieur cantonal. Nous pouvons en résumer l'essentiel : nous sommes tous sur la même longueur d'ondes !

AOÛT 2020

LE BILAN DE LA LÉGISLATURE AVEC LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Un soleil de plomb, une rencontre exceptionnelle sur une terrasse au bord du lac pour dresser un bilan de législature 2016-2020 avec les autorités de la capitale. Les thèmes abordés : les marchés publics, les permis de fouilles avec leurs règles administratives qu'il s'agirait d'assouplir et d'adapter aux conditions météorologiques, les investissements immobiliers et les investissements routiers. Nous sommes comblés lorsque le

Conseil communal annonce les futurs chantiers constructifs, ceux qui sont prêts à démarrer et ceux qui vont démarrer au cours des années à venir.

Dans ce rapport, nous dressons la liste des investissements immobiliers les plus importants, avec le témoignage de l'actuelle présidente de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin.

MARS 2021

JUSTE AVANT LES ÉLECTIONS !

Dans le cadre de la campagne électorale, avec le renouvellement des autorités du Parlement et du Gouvernement, la FNE a reçu à sa table les candidates et les candidats des formations politiques qui représentent le mieux l'économie neuchâteloise, ses enjeux et ses risques pour l'avenir. Avec les partis, nous avons passé en revue leur programme, leurs attentes et leurs... promesses ! Tous ont choisi d'encourager l'investissement plutôt que le repli, la croissance plutôt que la décroissance. Nous avons donc pu affirmer et confirmer les actuelles priorités de la FNE afin qu'elles soient comprises, partagées et surtout portées au Château par des élus et des élus documentés et complètement informés. Rendre crédible et réaliste le message politique ? C'est de notre responsabilité.

C'EST RICHE ET C'EST PROMETTEUR !



Laurent Favre



Laurent Kurth



Jean-Nathanaël Karakash

LES PROMESSES PRINTANIÈRES DE QUELQUES BELLES PERSONNALITÉS

Peu à peu, les mesures sanitaires sont assouplies. Le printemps annonce de belles embellies. La FNE peut sortir de ses murs et retrouver le rythme de ses rencontres avec les autorités politiques. De surcroît, le temps des relations publiques est propice dans les communes avec le début d'une nouvelle législature 2020-2024.

Val-de-Ruz - Le 24 mars à Colombier, une délégation de la FNE a rencontré une délégation du Conseil communal de Val-de-Ruz. Autour de la table, trois élus : Roby Tschopp, Daniel Geiser et Yvan Ryser. Sujets principaux : l'attractivité de la commune, l'état de ses finances et sa capacité à investir malgré d'importantes difficultés budgétaires. Nous passons en revue la liste des futurs investissements et nous sommes rassurés : qu'ils soient de gauche ou de droite, les élus ont en tête l'intérêt général et l'avenir à long terme. Avec la FNE comme partenaire, la Commune peut donc s'engager pour mettre en œuvre ses dépenses et réaliser ses projets d'aménagement du territoire.

Trois conseillers d'Etat – Le 16 avril à Colombier, la FNE est sur son 31 pour rendre hommage au travail courageux de trois conseillers d'Etat, à quelques

heures du premier tour des élections cantonales 2021. Laurent Favre, Laurent Kurth et Jean-Nathanaël Karakash, accompagnés de leurs chefs de services, partagent nos rêves, nos espérances et nos préoccupations jusqu'au bout de la nuit ! La législature prend fin en fanfare.

L'occasion est propice pour la FNE de remercier particulièrement Jean-Nathanaël Karakash, qui rend son tablier après huit ans au Gouvernement, à la tête du département de l'économie. Avec un message personnel à la clé. Un beau moment de partage et d'émotion.

Au cours des débats, nous renforçons nos convictions : l'Etat continue de mettre le paquet, à la hauteur de sa bourse, parfois même au-delà. Plus de 35 millions de francs pour l'entretien constructif des routes cantonales, plus de 185 millions de francs pour le contournement est de La Chaux-de-Fonds, plus de 18 millions de francs pour l'investissement immobilier cantonal sans compter les plus de 160 millions de francs investis depuis deux ans par les CFF dans les aménagements et autres rénovations ferroviaires ! Ces quelques chiffres prouvent la volonté du Gouvernement. Malgré le virus, malgré la crise ou les crises, sanitaires, économiques

et sociales, l'Etat continue de jouer son rôle de régulateur. Nous sommes à portée de vues ! Idéal pour prendre une résolution : celle de réviser la Loi cantonale sur les marchés publics, avec un regard un peu plus vert pour adapter nos comportements aux vertus de la proximité. Nous sommes pour une écologie authentique, basée sur des expériences, des analyses scientifiques et non pas idéologiques. L'Etat apprécie nos opinions.

Val-de-Travers – Le 28 avril, une délégation de la FNE rencontre quatre conseillers communaux à Couvet, commune de Val-de-Travers. Les édiles sont guidés par le président Yves Fatton, lequel est accompagné par trois autres collègues : Benoît Simon-Vermot, Frédéric Mairy et Christophe Calame. Le Chancelier Christian Reber, qui a l'œil à tout, complète la délégation politique. Au programme : les investissements de la localité multi-sites, l'avenir des entités régionales et la formation professionnelle.

A ce titre, coup de chapeau à la Commune : 23 apprentis au total, l'engagement est massif pour la relève et l'identification d'une population jeune au Vallon, facteur de domiciliation à futur et d'attractivité résidentielle pour les familles. Du côté

SUITE >>>

des investissements, trois axes : l'eau potable et la construction d'un réservoir, la mise en œuvre du Plan général d'évacuation des eaux et le développement de zones d'habitation. Malgré la rareté des finances publiques, les autorités continuent envers et contre tout de prévoir des projets : la gare de Buttes, la gare de Couvet, l'extension du chauffage à distance et la refondation de la Grand-Rue à Couvet figurent parmi les priorités, sans oublier un enjeu essentiel pour demain : un crédit de 13 millions de francs pour l'amélioration constante du complexe scolaire à Fleurier (Longereuse).

LE LOCLE – Le 18 mai écoulé, rendez-vous au Locle. Dans la salle réservée au travail des Commissions, au faite de l'Hôtel-de-Ville de la Mère-Commune, l'entier du Conseil communal accueille une délégation de la FNE. Emmenés par le président Jean-Paul Wettstein, les quatre autres élus, dans l'ordre alphabétique, sont : Claude Dubois, Cédric Dupraz, Miguel Perez et Denis de la Reussille, par ailleurs Conseiller national. La vice-chancelière Valérie Matile complète la délégation politique.

Nous ouvrons le livre des comptes et du budget de la ville. Un condensé de projets collectifs, un concentré de chiffres, 145 pages qui résument

le passé, le présent et l'avenir d'une Commune qui fait le dos rond à la crise sociale et économique en ces temps pandémiques. Pour l'exemple, un raccourci illustre bien la situation : avec la COVID-19, les recettes des personnes morales sont passées de 15 millions de francs à 5 ! Une précision importante : 90 % de ces recettes sont payées par cinq entreprises ! Tout autre commentaire est superflu et nous saluons le courage des conseillers communaux qui croient encore et toujours à l'investissement public. Dans ce contexte, avec le début du contournement routier du Locle, prévu dès la fin de l'année, l'Autorité exécutive annonce encore une couleur : en plus des dépenses prochaines de la Confédération estimées à 480 millions de francs au total, elle va bientôt engager une quinzaine de millions de francs supplémentaires pour réaménager les axes routiers au cœur de la Cité horlogère et industrielle. Un crève-cœur : présentement à sec, la Commune doit renoncer pour un temps à recouvrir ses piscines. Une promesse pour conclure : l'ouverture future de chantiers pour la construction d'une nouvelle STEP. Enfin, comme chaque année, la ville attribue un à deux millions de francs pour l'entretien de son parc immobilier.

LES DÉLÉGATIONS DE LA FNE

Pour recevoir l'Etat et ses services, l'ensemble du Comité de la FNE est en principe mobilisé. Trois conseillers d'Etat participent ou participaient à ces rencontres, Laurent Favre, Jean-Nathanaël Karakash et Laurent Kurth. Les chefs de services renforcent la représentation de l'Etat : Nicolas Merlotti (Ponts & Chaussée); Yves-Olivier Joseph (Service des bâtiments); Dominique Bourquin (Service de l'aménagement du territoire); Yves-Alain Meister, Adrien Pizzera et Dominique Flücklinger (Ponts & Chaussées).

Pour rendre visite aux communes, les choix sont arrêtés en fonction des disponibilités et des proximités. La présence d'au moins quatre membres est requise.

Les délégations de la FNE sont toujours conduites par le président et le directeur.

CONTRÔLE DES CHANTIERS PRÈS DE 400'000 FRANCS POUR LA CONCURRENCE LOYALE !

SOUS LE TOIT DE L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE POUR LE CONTRÔLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL (ANCCT DANS LE JARGON PROFESSIONNEL), UNE FEMME ET DEUX HOMMES COURENT LES CHANTIERS TOUTE L'ANNÉE POUR RENDRE LOYALE LA CONCURRENCE.

En d'autres termes, Emma Clerc, Alain Recordon et Silvio Sorrenti, engagés par contrat à 100%, veillent à ce que les entreprises, sur le terrain, respectent toutes les obligations conventionnelles.

Ils valident les bons décomptes, reprennent les mauvais, sanctionnent et ferment carrément des chantiers quand les délits tournent au crime économique.

Les activités de l'ANCCT sont financées par les contributions paritaires (FONSOPAR). A noter que les trois inspecteurs contrôlent aussi les activités dans deux autres secteurs :

- le secteur des échafaudages;
- le secteur du nettoyage des chantiers, de l'industrie et des bureaux

Le siège administratif de l'ANCCT est à Colombier, sous le toit du bâtiment de la FNE.

LE RÉSUMÉ DES COÛTS RÉPARTIS POUR LE CONTRÔLE DES CHANTIERS

Gros œuvre	30.63 %	117'526.00
Menuiserie	32.92 %	126'313.00
Peinture	16.46 %	63'157.00
Technique du bâtiment	9.38 %	35'991.00
Construction métallique	1.88 %	7'125.00
Electricité	8.75 %	33'573.00
TOTAL	100 %	383'775.00

CONVENTION NATIONALE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION LES SALAIRES SOUS LA LOUPE



PAS D'AUGMENTATION EN 2021

	Pour 2020	Pour 2021
CE	6'240.00 / 35.45	6'240.00 / 35.45
Q	5'713.00 / 32.90	5'713.00 / 32.90
A	5'508.00 / 31.30	5'508.00 / 31.30
B	5'138.00 / 29.20	5'138.00 / 29.20
C	4'637.00 / 26.75	4'637.00 / 26.75

FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

MOINS DE PRESTATIONS PLUS DE TRAVAIL SUR LES CHANTIERS



L'ACTUEL VOLUME DE TRAVAIL SUR LES CHANTIERS ILLUSTRE À MERVEILLE LE BILAN 2021 DU FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB!

Une seule ligne résume quatre mois d'ouverture, du 18 janvier au 30 avril :

- beaucoup moins de prestations versées aux entreprises!

Le tableau ci-contre permet en un coup d'œil de vérifier et d'observer l'évolution de notre Fonds de secours hivernal ouvert 72 jours en 2021. Le total des charges s'élève ainsi, en chiffres arrondis, à quelque 176'453 francs. Nous avons indemnisé neuf entreprises pour 612 jours de placements alors qu'en 2020 les

rapports étaient comme suit : 445'261 francs de prestations pour 1'576 jours de placements.

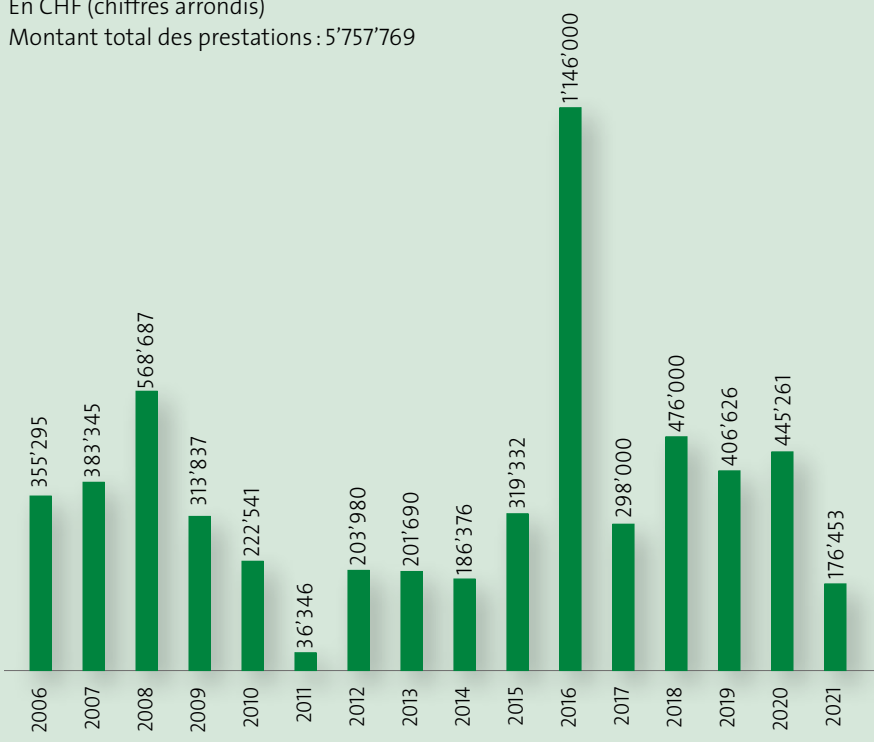
Le Comité paritaire de gestion a choisi de proroger la mesure prise en 2020 au cœur de la pandémie :

- les entreprises qui n'auront pas

MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2006 À 2021

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations : 5'757'769



POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

9 Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb en 2021.

72 Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb en 2021.

176'453.00 En francs, le coût des prestations InterNeb en 2021.
445'261.00
406'626.00

■ Chiffres 2021
 ■ Chiffres 2020
 ■ Chiffres 2019

LE COIN DES RH

UNE NOUVEAUTÉ DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

DANS LES ENTREPRISES, AU CŒUR DES RESSOURCES HUMAINES (RH), LES DIRECTEURS ET AUTRES RESPONSABLES ONT PRIS NOTE DE DEUX MODIFICATIONS.

CONGÉ PATERNITÉ

Le 27 septembre 2020, le souverain suisse a accepté le contre-projet indirect à l'initiative populaire « *pour un congé paternité raisonnable* ». L'entrée en vigueur a été fixée au **1^{er} janvier 2021**.

Les grandes lignes :

- Un congé paternité de deux semaines.
- A prendre dans les six mois qui suivent la naissance.
- A prendre, en option, sous la forme de jours isolés.
- A financer par le régime des APG (+0,05 %).

CONCILIATION ENTRE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LA PRISE EN CHARGE DE PROCHES

Le 20 décembre 2019, le Parlement a adopté une nouvelle loi pour améliorer la situation des proches aidants. La loi doit entrer en vigueur en deux temps. Au **1^{er} janvier 2021**.

- Absences professionnelles de courtes durées : congé payé par l'employeur, d'une durée de trois jours par cas pour la prise en charge de proches (au maximum dix jours dans l'année).

Le second volet de la loi entrera en vigueur le **1^{er} juillet 2021**. En voici l'essentiel.

- Congé de 14 semaines aux parents qui travaillent pour la prise en charge d'un enfant gravement malade ou victime d'un accident.
- Le congé doit être pris dans un délai-cadre de 18 mois en bloc ou par jours isolés.
- Protection des parents contre les licenciements tant que dure le congé, durant 6 mois au maximum.
- Indemnisation par le régime des allocations pour perte de gain (APG) correspondant à 80 % du salaire (au maximum 196 francs par jour).

recouru à InterNeb en 2021 verront leurs charges baisser en 2022. Idem pour les travailleurs, évidemment. Quelle baisse et de combien ?

- 0,2% à payer au lieu de 0,3%. Plusieurs entreprises verront donc leurs charges diminuer l'année prochaine.

Enfin, en guise de conclusion, notons une grande différence entre InterNeb 2020 et InterNeb 2021 :

- En 2020, les partenaires avaient fermé le Fonds de secours à la fin du mois de mars parce qu'à cette époque le recours aux RHT battait son plein.

LA FNE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

EVOLUTION EN DOUCEUR À COLOMBIER



AU TERME D'UNE ANALYSE MENÉE AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE LA FNE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2020, NOUS POUVONS CONFIRMER L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION FUTURE DE VOTRE FÉDÉRATION.

Le but recherché est progressif : les missions et le cahier des tâches du président **Olivier Haussener** et de la secrétaire **Laurie Girardier** vont être plus denses à mesure que diminueront par étapes les engagements de l'actuel secrétaire général.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Depuis le 1^{er} septembre 2020, son temps de travail a passé de 100 à 50 %. Il en sera ainsi jusqu'au 31 août 2021. Dès le 1^{er} septembre 2021, dans un rôle d'accompagnateur, et cela jusqu'à la fin de la législature 2019/2023, il assumera diverses fonctions dans le domaine de la communication et de la promotion des métiers, sur mandat. Il restera à disposition.

PRÉSIDENT DE LA FNE

Dès le 1^{er} septembre 2021, le Président assumera les **relations patronales** vers l'extérieur et conduira les **affaires politiques** auprès des Autorités neuchâteloises en particulier, romandes et suisses en général.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Dès le 1^{er} septembre 2021, Laurie Girardier reprendra les affaires paritaires et deviendra la première répondante de la FNE sur toutes les questions adressées par les membres (CN, FONSO-PAR, InterNeb, questions juridiques liées au droit du travail notamment). Elle conservera ses tâches actuelles (administration générale de la FNE, Ressources humaines, finances, comptabilité, gestion des membres et cotisations, organisation d'événements, site internet). Laurie Girardier sera accompagnée par l'actuel secrétaire général tout au long de cette importante phase organisationnelle qui durera, en principe, jusqu'au terme de l'actuelle législature (2019/2023).

FORMATION, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Le cahier des charges et les missions de l'entier du domaine sont aujourd'hui en consultation. Pour l'avenir ? Intensifier les efforts, former davantage et promouvoir nos métiers auprès des jeunes et de leurs parents. Un mandat de « démarcheur » auprès des entreprises est actuellement à l'étude.

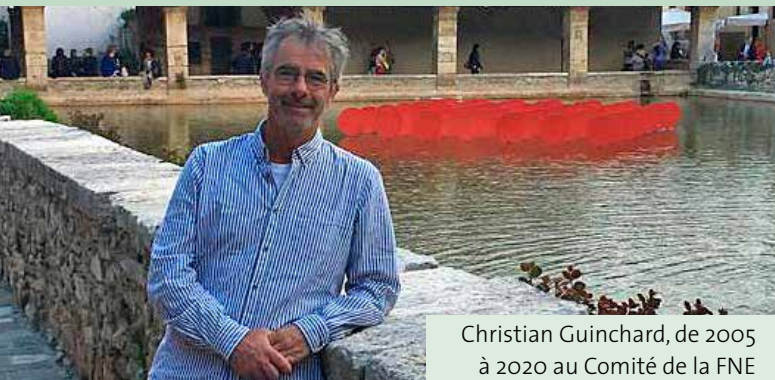
NOTRE APPRENTI

Elle va entrer dans sa troisième année d'apprentissage. Elle est sous haute surveillance !

Elle symbolise une « première » pour la FNE : la perspective d'encadrer et de suspendre au mur de Colombier un CFC maison !

UN DÉPART AU SEIN DU COMITÉ DE LA FNE

DU BITUME À LA VIGNE ET DU BRUIT AU SILENCE !



Christian Guincharde, de 2005 à 2020 au Comité de la FNE

CHRISTIAN GUINCHARDE A PASSÉ LA MAIN. A LA TÊTE DE L'ENTREPRISE DUCKERT SA COMME AU SEIN DU COMITÉ DE LA FNE.

Et que fait ce jeune homme aujourd'hui, comment passe-t-il ses journées ? Quelques réponses en vrac :

Christian Guincharde est un terrien. Sportif, grimpeur, cycliste, skieur, navigateur du dimanche, cet ancien patron du bitume a passé des chantiers à la vigne, du bruit au silence, sans problème particulier. Passionné, authentique, il incarne à merveille ces amoureux de la nature revenus aux sources de la vie. Il a acquis naguère quelques parcelles de vigne, il pioche et effeuille sans machinerie, avec ses mains et son cœur. La tête ? Dans les étoiles, dans le ciel, comme un vigneron heureux !

La FNE lui souhaite une longue retraite. Entré au Comité de la FNE en 2005 pour prendre le relais de Jean-Fred Imhof, il a mis un terme à son mandat à la fin de l'année 2020. Au sein de Duckert SA, il a commencé sa carrière en 1988, après un apprentissage de maçon réussi chez Comina SA à Saint-Aubin. Il a gravi peu à peu tous les échelons, est entré en 1995 au Conseil d'administration pour en devenir l'actionnaire majoritaire et le président.

Il a conservé un mandat qui le relie encore à son monde professionnel d'antan : il demeure pour la FNE le président de la Commission romande pour la formation nécessaire à l'obtention des maîtrises d'entrepreneur, au sein de laquelle il fonctionne en qualité d'expert aux examens.

LA 5^e GÉNÉRATION PREND LA MAIN

MARIN ET THIERRY CODONI : UN DUO DE CHOC AUX COMMANDES !



Marin Codoni

BELLE HISTOIRE D'UNE GÉNÉRATION DE BÂTISSEURS QUE CELLE DES CODONI, DE COUVET !

Depuis peu, Marin Codoni, jeune trentenaire en pleine forme, a repris l'entreprise de maçonnerie Codoni SA aux côtés de son père, Thierry.

Marin a mis du cœur à l'ouvrage pour parvenir au sommet. Quelques dates de sa belle fulgurance :

- 2005** apprentissage de maçon chez Maulini SA à Tavers.
- 2009** jusqu'à 2014, au sein de l'entreprise Codoni SA, avec à la clé un certificat de chef d'équipe du bâtiment et du génie civil.
- 2014** départ pour Fribourg pour y suivre les cours de l'École technique de la construction. Il y obtient en 2017 un diplôme de technicien ES en conduite de travaux, très précisément 58 ans après son grand-papa François !
- 2017** au service trois ans durant trois ans d'une grande entreprise fribourgeoise pour y parfaire ses connaissances.
- 2020** retour au bercail, avec son cœur de Vallonnien, pour relever de nouveaux défis avec ténacité et dans le respect des valeurs des quatre générations qui l'ont précédé.

La FNE lui tire un grand coup de chapeau. Bel exemple pour celles et ceux qui souhaitent par l'apprentissage grandir, construire et réussir.

FNE

TROIS NOUVEAUX MEMBRES

LA FNE GRANDIT TOUTES LES ANNÉES. QUATRE NOUVEAUX MEMBRES EN 2020, TROIS NOUVEAUX MEMBRES EN 2021 ! DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE :

- BOTTERON DÉMOLITION SÀRL , À SAVAGNIER
- FP MAÇONNERIE SÀRL , À BEVAIX
- MASINI MAÇONNERIE GÉNIE CIVIL SÀRL , À CORTAILLOD

Pour être tout à fait complet, notons encore que :

- L'entreprise de l'ami **JEAN-PAUL DURINI** a cessé ses activités constructives en été 2020.
- Les sociétés **MARTI TRAVAUX SPÉCIAUX NEUCHÂTEL SA**, **PARIETTI & GINDRAT SA** et **PRO ROUTES SA** ont fusionné avec la société **MARTI ARC JURA SA**. Le siège principal du nouveau groupe est à Cornaux (NE).

DU NOUVEAU AU COMITÉ DE LA FNE
BIENVENUE

GILLES LEQUERTIER
INFRA TUNNEL SA À LA TÈNE.

Dans un contexte économique évolutif, marqué par l'ère prochaine des grands ouvrages à construire dans le haut du canton de Neuchâtel, la présence d'un homme d'expérience, de terrain et de grande culture professionnelle souterraine s'est imposée à Colombier.

Sa nomination définitive aura lieu lors d'une prochaine assemblée générale.

STÉPHANE COSANDIER
DUCKERT SA À CORTAILLOD

Pour remplacer Christian Guinchard, le Comité a accueilli Stéphane Cosandier, qui a fait ses premiers pas lors de la séance du mois de décembre écoulé.

Stéphane Cosandier n'est pas un inconnu dans la profession, loin de là ! De longue date, il fait partie de la direction de l'entreprise Duckert SA ; il en est devenu actionnaire.

Là aussi, la confirmation de cette nomination sera validée lors d'une prochaine Assemblée générale. En présentiel !

BREVET DE CONTREMAÎTRE
UN LAURÉAT EN 2021

L'ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION DE TOLOCHENAZ, DANS LE CANTON DE VAUD, VIENT DE REMETTRE PRIX ET CERTIFICATS AUX LAURÉATS QUI ONT OBTENU AVEC SUCCÈS LEUR BREVET DE CONTREMAÎTRE MAÇON.

Un collaborateur de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA aux Geneveys-sur-Coffrane a reçu ces jours son précieux sésame : **M. Armando André Vieira Cardoso**.

Toutes les félicitations de la profession !

CESSATION D'ACTIVITÉ
MERCİ!

L'ENTREPRISE GIANNI BERNASCONI SÀRL, SITUÉE À CERNIER, COMMUNE DE VAL-DE-RUZ, A CESSÉ SES ACTIVITÉS LE 31 MAI ÉCOULÉ.

Il n'y a pas de « casse sociale », un seul licenciement et des perspectives de travail à coup sûr.

La FNE remercie ce patron bien connu, fervent de la proximité et qui entretenait avec quiconque une franche relation.

BILAN

En CHF	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF	1'771'557.48	1'645'989.47
ACTIF CIRCULANT	1'148'107.48	942'379.47
Trésorerie	839'774.08	665'462.75
Liquidités	839'774.08	665'462.75
Créances pour ventes et prestations	294'572.50	264'637.72
Envers des tiers	319'572.50	289'637.72
Correction de valeur sur créances	-25'000.00	-25'000.00
Actifs de régularisation	13'760.90	12'279.00
ACTIF IMMOBILISÉ	623'450.00	703'610.00
Immobilisations financières	7'450.00	7'450.00
Titres	7'450.00	7'450.00
Immobilisations corporelles meubles	16'000.00	21'160.00
Mobilier	16'000.00	21'160.00
Immobilisations corporelles immeubles	600'000.00	675'000.00
Immeuble FNE	1'150'000.00	1'150'000.00
Fonds d'amortissement sur immeuble FNE	-550'000.00	-475'000.00
PASSIF	1'771'557.48	1'645'989.47
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	256'964.10	229'264.25
Dettes à court terme portant intérêt et autres à court terme	29'616.85	27'600.00
Emprunt hypothécaire	27'600.00	27'600.00
Envers des tiers	2'016.85	0.00
Passifs de régularisation	227'347.25	201'664.25
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	940'600.00	863'200.00
Dettes à long terme portant intérêt	740'600.00	768'200.00
Emprunt hypothécaire	740'600.00	768'200.00
Provisions	200'000.00	95'000.00
Capacité	60'000.00	40'000.00
Fonds pour la formation professionnelle	40'000.00	30'000.00
Fonds pour réserve de cotisations	50'000.00	25'000.00
Fonds d'entretien et rénovation	50'000.00	0.00
CAPITAUX PROPRES	573'993.38	553'525.22
Capital	553'525.22	549'527.02
Résultat de l'exercice	20'468.16	3'998.20

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2021	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019
PRODUITS	623'000.00	903'208.65	727'000.00	815'093.75
Cotisations	380'000.00	519'173.00	470'000.00	501'252.00
Vente tarifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Participations assemblée générale	0.00	0.00	4'000.00	0.00
Indemnités, mandats paritaires	210'000.00	330'422.75	250'000.00	310'803.85
Contrat formation	30'000.00	0.00	0.00	0.00
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	53'513.75	3'000.00	3'000.00
Charges/ Produits financiers	0.00	99.15	0.00	37.90
CHARGES	-574'000.00	-676'066.85	-719'000.00	-749'421.28
Charges de personnel	-350'000.00	-456'837.20	-425'000.00	-482'785.15
Séances, représentation et délégations	-110'000.00	-109'979.45	-150'000.00	-144'227.50
Formation professionnelle	-30'000.00	-24'422.30	-50'000.00	-10'949.55
Promotions	-15'000.00	-13'998.50	-25'000.00	-21'240.15
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
Frais généraux	-45'000.00	-46'829.40	-45'000.00	-66'218.93
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	20'000.00	-85'612.59	31'000.00	-716.02
Loyers encaissés	75'000.00	80'844.00	80'000.00	79'984.00
Charges d'exploitation	-30'000.00	-81'989.79	-30'000.00	-45'184.47
Amortissements immeuble	-12'000.00	-75'000.00	-6'000.00	-25'000.00
Intérêts hypothécaires	-13'000.00	-9'466.80	-13'000.00	-10'515.55
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (EBITDA)	69'000.00	141'529.21	39'000.00	64'956.45
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IMPÔTS	-54'500.00	-121'061.05	-17'500.00	-60'958.25
Amortissements	-5'000.00	-9'920.00	-5'000.00	-13'335.75
Variation provisions au bilan	-45'000.00	-105'000.00	-10'000.00	-45'000.00
Produits & charges extraordinaires	-2'000.00	-1'356.10	0.00	-556.90
Impôts directs	-2'500.00	-4'784.95	-2'500.00	-2'065.60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14'500.00	20'468.16	21'500.00	3'998.20

A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME
AU 31 MAI 2021

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE **63** MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE **90 %** DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener (2011*)
Vice-président	J.-L. Pagani (2011)
Membres	S. Cosandier (2020)
	P.-Ph. Freitag (2000)
	U. Hübscher (2001)
	G. Lequertier (2020)
	G. Mettraux (2019)
	T. Rossetti (2014)
	X. Roulet (2007)
	M. Zuttion (2019)

* Date de nomination par l'Assemblée générale

SECRÉTARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	G. Dall'Omo, mai 2018
Resp. admin & finances	L. Girardier, novembre 2018
Apprentie employée de commerce	B. Alushaj, août 2019

DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE

Président de la Commission	Pierre-Philippe Freitag
	Olivier Haussener
	Urs Hübscher
	Jean-Claude Baudoin

MAÎTRISE D'ENTREPRENEUR

TROIS DIPLÔMÉS DE PLUS!

TROIS LAURÉATS AU MOIS DE SEPTEMBRE 2020!
TROIS PERSONNALITÉS QUI ONT OBTENU LEUR MAÎTRISE D'ENTREPRENEUR.

La FNE leur adresse de très vives félicitations. Un grand coup de soleil dans la grisaille quotidienne où les entreprises recherchent par tous les bouts de la main-d'œuvre qualifiée.

Les lauréats dans l'ordre alphabétique

- **Luc Cantoni**, de l'entreprise S. Facchinetti SA, Neuchâtel
- **Sévane Matthey**, de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
- **Gabriel Saraiva de Almeida**, de l'entreprise Marti Arc Jura, Cornaux

AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE

LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN CFC 2020

MAÇONNERIE

1. FALVO Matteo, Paci SA,
meilleure moyenne générale, avec la note de **5.3**

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
BECK Estevan	F. Bernasconi & Cie SA
CAMBOULIVE Melvin	Entreprise de maçonnerie Laurent Schumacher
FREITAS Mickael	Zuttion Construction SA
INVERNEIRO DE OLIVEIRA Helder Philippe	B. Cuhe SA
MARTINS DA SILVA Rafaël	Stoppa Construction SA
NASSERI Ali Reza	MGO Réalisations SA
WAHAB Agrin	R. Mantuano Sàrl

CONSTRUCTEURS DE ROUTES

1. DA COSTA Joël, Marti Arc Jura, Cornaux,
meilleure moyenne générale, avec une note de **5**

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
BENACLOCHE Kaili	S.Facchinetti SA
LOCATELLI Sacha	Arrigo SA
PAYLLIER Pierric Clovis	Marti Arc Jura, Cornaux
ULRICH Arnaud	Bieri & Grisoni SA

LES NOUVEAUX MACHINISTES EN 2020

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
CHOFFAT Tobia	M1, M7PD	S. Facchinetti SA
CORREIA LEITE Manuel Eduardo	M1, M2, M3	Marti Arc Jura, Cornaux
DROZ-DIT-BUSSET Mathias	M1, M2, M6	S. Facchinetti SA
ETIENNE Eric	M1	LBG SA
FERREIRA MARTINS Hugo Manuel	M1, M2, M3	Marti Arc Jura, Cornaux
LOPES BATISTA Miguel Luis	M1, M2, M3, M6	Marti Arc Jura, Cornaux
MARMELO DOS REIS Miguel	M1	Diamcoupe SA
MARTINS DA SILVA Manuel	M1	LBG SA
MAZOUNI Hocine	M1, M6	S. Facchinetti SA
MIRANDA DA SILVA Carlos	M1	LBG SA
MOREIRA de OLIVEIRA Carlos	M1	COMC Construction
OBERSON Billy	M1	S. Facchinetti SA
PERRIN Richard	M1, M2, M3, M6	TTT Sàrl
POTENZA Emanuele	M1, M7PD	Duckert SA
ROETHLISBERGER Owen	M1	
RONOT Christophe	M1, M2, M3, M6	Colas SA
VALENTE DE PAIVA Ricardo José	M1	F. Bernasconi SA
VUILLE Grégory	M2	Zmoos SA

LES NOUVEAUX GRUTIERES EN 2020

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
DESVOIGNES Josselin	A	Bieri & Grisoni SA
DE CASTRO Patrick	A	Bieri & Grisoni SA
PEZZUTO Giuseppe	A	Bieri & Grisoni SA
SIEGENTHALER Andy	A	S. Facchinetti SA
MOSER Clément	B	TPA SA
KAMPF STEVE	B	Minerba SA

LES NOUVEAUX CONTREMAÎTRES NEUCHÂTELOIS MAÇON 2020

NOM	ENTREPRISE
DA SILVA SANTOS Luis Manuel	S. Facchinetti SA
NICOLET-DIT-FÉLIX Cyril	F. Bernasconi SA
SCHAFFTER Mathieu	Bieri & Grisoni SA

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

NOM	ENTREPRISE
CANTONI Luc	S. Facchinetti SA
MATTHEY Sévane	F. Bernasconi SA
SARAIVA DE ALMEIDA Gabriel	Marti Arc Jura, Cornaux

LES NOUVEAUX CHEFS D'ÉQUIPES NEUCHÂTELOIS 2020 ET 2021

NOM	ENTREPRISE	NOM	ENTREPRISE
ABPLANALP Maxime	Spinedi SA	LAURENT Jérémy	F. Bernasconi SA
ALBUQUERQUE DE MATOS Ricardo	Spinedi SA	MANTUANO Luca	R. Mantuano Sàrl
ALVES MORAIS Paulo Jorge	Bieri & Grisoni SA	NICOLET-DIT-FÉLIX Florent	F. Bernasconi SA
BATISTA MACHADO Gregory	Duckert SA	PERRENOUD Kevin	S. Facchinetti SA
DA SILVA PIRES Jorge Miguel	F. Bernasconi SA	PERSOZ Jérôme	Zuttion Groupe SA
FERREIRA DA ROCHA Joao	F. Bernasconi SA	PIRES DE SOUSA Luis Carlos	F. Bernasconi SA
JACOT-DESCOMBES Simon	F. Bernasconi SA	VICENTE RIOS Antonio Manuel	S. Facchinetti SA



FÉDÉRATION NEUCHÂTOISE DES ENTREPRENEURS

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

info@fne.ch
www.fne.ch

